

L'ANCIEN COMBATTANT

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

N. 37 - Juillet 2022





Association des Anciens Combattants et Résistants de Ministère de l'Intérieur

Affiliée à l'Union Française des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.)
Affiliée à la Fédération Nationale André MAGINOT (FNAM) -GR 14-
Fondée en 1945

32 rue Blanche - Espace Intérieure - 75009 Paris
Tél. 01 47 63 00 03 – Port. 07 67 94 89 04
courriel : ass-anciens-combattants@orange.fr

BUREAU NATIONAL

Président National :	Jean-Paul BACHET
Président National Délégué :	Jean-Claude BORDES
Présidents Adjoints :	André LEBRASSEUR Daniel ROUSSEAU
Vice-Présidents :	Lucien BARBE Pierre MARAGE Jean-Marie DESMEDT Francis SZWEC Jean VUILLEMOT
Secrétaire Général National :	Jean-Paul BREQUE
Trésorier National :	Daniel ROUSSEAU
Trésoriers Nationaux Adjoints :	André LEBRASSEUR René ESPANOL
Présidents Nationaux Délégués Honoraires :	Jean-Michel BENQUET Jean-Pierre BELLIFA
Vice-président honoraire :	Guy MOUROT
Administrateurs Honoraires :	Maurice BARNIER Jean-Louis BAUDHUIN Yves LELEUX Jacques MARRIGUES
Porte-drapeaux nationaux :	Michel LECOMTE Jean-Jacques MARCHAND Daniel ROUSSEAU
Collaboratrice et secrétaire :	Sylvie JALIBERT

Directeur de la Publication : Jean-Paul Bachet
Comité de rédaction : Jean-Paul BREQUE, Jean-Claude BORDES,
Jean-Jacques MARCHAND et Francis SZWEC
Secrétaire de rédaction : Sylvie Jalibert
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2022 – ISSN 1777-9170
Conception graphique, mise en page & impression :
Chevillon Imprimeur
26 bd Kennedy 89100 Sens – www.chevillon-imprimeur.fr

Informations générales 02-09

La vie de nos Sections 10-28

Section Alsace – Territoire de Belfort	10
Section Aude	10
Section Basse Normandie	11
Section Côte d'Or – Doubs – Jura – Saône-et-Loire	11-13
Section Gard – Hérault – Vaucluse	14
Section Midi-Pyrénées	15-17
Section Gironde – Landes – Pyrénées Atlantiques	17-18
Section Lot-et-Garonne rattachée à la section Midi-Pyrénées	19
Section Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges	19-21
Section Moselle	22
Sections Paris-Isolés et FACRPP	22-24
Section Paris-Isolés	25-26
Section Pas de Calais	26
Section Rhône, Ain, Savoie(s), Isère	26
Section Seine-Maritime	27
Section Yonne, Nièvre	28

Cérémonie 29-30

INFORMATION IMPORTANTE

Les rédacteurs des articles parus dans les dernières revues de l'association ont pu s'étonner de ne pas y retrouver les photos jointes en accompagnement de ces articles.

Il ne s'agit pas d'erreurs ou d'oubli, mais en fait d'impossibilité technique d'intégrer ces photos dans la revue.

En effet, ces photos sont, la plupart du temps, prises avec des téléphones portables, ce qui entraîne un accroissement du nombre de photos pour un même événement et par là-même un choix plus important pour trouver le bon cliché. Malheureusement, revers de la médaille, la définition de ces photos prises avec un téléphone portable est très insuffisante et donne, à l'imprimerie, un rendu très flou, et donc inexploitable.

Il est donc important de nous adresser des clichés provenant d'un véritable appareil photo. En général, pour les cérémonies officielles, il y a toujours un photographe professionnel mandaté soit par la presse locale, soit par la Préfecture ou encore, comme c'est le cas à Toulouse, un photographe membre de l'association des porte-drapeaux. Ces professionnels avec lesquels nous entretenons de bonnes relations, n'hésiteront jamais à adresser par mail quelques photos de bien meilleure qualité. Quitte d'ailleurs à en préciser l'origine, et à leur communiquer ensuite une copie de l'article par courtoisie.

Pensez-y à l'avenir, car une bonne photo vaut souvent bien mieux qu'un long article.

Editorial



Chers amis,

Comme vous pouvez le lire dans ce nouveau numéro de notre revue, nous avons tous bien des sujets de satisfactions tout simplement parce que nous avons pu à nouveau nous réunir, participer aux cérémonies patriotiques en un mot «revivre». Majoritairement il s'est agi de reprendre nos activités habituelles, cependant au moins deux sortent du lot :

D'abord la création d'une délégation de l'AACRMI en Guyane et cela à la faveur de la mutation à la DDPN de Guyane, d'un de nos adhérents, de la section Gard-Hérault-Vaucluse. Cette nouvelle délégation a pu être dotée d'un drapeau «AACRMI – Guyane» grâce à la bienveillance de M. Gabriel SERVILLE, Président de la Collectivité Territoriale de Guyane et de Mme Bernadette DUCLONA-CONSTANT, vice-présidente déléguée à la Citoyenneté et au «Vivre ensemble», que nous remercions à nouveau.

En second lieu et à la demande de nos adhérents qui souhaitent pouvoir se rencontrer en dehors des Instances statutaires, une journée culturelle et gastronomique à Paris a été organisée en avril et déjà une seconde aura lieu juin.

Malheureusement, cet optimisme est vite contrarié dès que l'on ouvre les yeux en dehors de notre monde associatif.

Il suffit malheureusement de consulter la longue liste des atteintes à l'intégrité physique et psychologique dont sont victimes nos collègues et plus généralement ceux qui assurent notre protection (policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers...)

Il suffit de constater dans quelle ambiance exécration se déroulent les récentes campagnes électorales.

Et comment ne pas faire mention des innombrables victimes civiles des luttes de pouvoir et pas seulement en Ukraine (Myanmar, Inde, Yémen, Soudan, Ethiopie, Kosovo...) et j'en oublie.

Enfin pour clore ce message, je voudrais vous remercier tous, à la place qui est la vôtre, pour votre dévouement, pour votre action en vue de développer l'image de notre association avec une pensée, un remerciement tout particulier à nos chères et chers porte-drapeaux, ils sont si souvent à la peine.

Bonne continuation et prenez soin de vous.

M. Jean-Paul Bachet
Président national. ■

Informations générales

Parmi les nombreuses actions des deux associations nationales auxquelles nous adhérons l'U.F.A.C (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) et la F.N.A.M (Fédération Nationale André Maginot), nous mettons à l'honneur deux d'entre elles.

Pour l'U.F.A.C. la lettre à Madame le Premier Ministre



Union Française des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

Paris, le 24 mai 2022

N/Réf : DL/AMK 106/22

Le Président

Madame Elisabeth BORNE
Première Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Madame La Première Ministre,

votre Gouvernement est formé dans lequel Monsieur LECORNU est Ministre des Armées. Lors de sa prise de parole, ce dernier a souligné qu'il était également le Ministre de la Mémoire des anciens combattants et pleinement le Ministre des anciens combattants. Toutefois, il n'en porte pas le titre.

Actuellement, l'Europe connaît à nouveau la guerre, la France envoie ses soldats en Moldavie et dans les pays baltes. La France soutient clairement l'Ukraine contre la Russie et nos soldats devront peut-être combattre. Depuis bien longtemps, il n'y avait eu en Europe un tel risque de guerre frontale. Nos armées se préparent aujourd'hui à cette éventualité.

Dans le même temps, toute référence à une responsabilité directe de l'État envers les anciens combattants s'estompe.

La Mémoire des anciens combattants n'est pas la Réparation due à ceux-ci. Le Ministre, qui à aucun moment ne cite le combattant actuel ou à venir, semble entendre la mémoire de ceux, malheureusement décédés, des guerres passées !

Ainsi la Réparation disparue avec leur décès, il ne reste plus que leur mémoire. Faut-il comprendre que les nouveaux combattants, tous de profession, n'ont pas droit à cette Réparation alors que leur mémoire n'est pas encore d'actualité ? C'est bien ce que de nombreux acteurs de la vie publique, politiques comme financiers, laissent entendre régulièrement quand ils proposent de moderniser notre Droit à Réparation.

Le combattant est celui qui combat. Il obéit aux ordres du Président de la République, Chef des Armées. Il a le devoir de se sacrifier s'il le faut, parce que celui-ci le lui a demandé, et, malheureusement nous constatons trop souvent que les missions qu'accomplissent nos soldats leur sont souvent fatales. Ne pas assumer ce Droit à Réparation qui leur est dû au prétexte que c'est leur métier et qu'ils sont payés pour le faire, c'est les inscrire dans le Droit commun. C'est également reconnaître de fait qu'ils ont le droit de retrait. Pourtant, comme le stipule la Loi portant statut des militaires, un soldat n'a pas ce droit. Il accomplit sa mission jusqu'au bout.

Il existe un lien de chair et de sang entre la France et ses soldats ; entre le Président de la République, Chef des Armées, et ses soldats.

L'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC) qui confédère trente-deux associations de combattants, demande instamment que le Ministère ou le Secrétariat d'État aux anciens combattants soit rétabli.

Je vous prie de croire, Madame la Première Ministre, en l'expression de ma plus haute considération.

Dominique LÉPINE

Pour la F.N.A.M., l'opération Ukraine

A l'initiative de son président le Général RIDEAU et mis en œuvre par son vice-président et président de la commission «solidarité», notre ami Christian PIQUET, un crédit de 100 000 € a été «débloqué» pour aider les collectivités ou associations impliquées

dans l'accueil de réfugiés ukrainiens. Deux de nos sections ont parrainé de telles actions :

- Le président de la section Gard-Hérault-Vaucluse a soutenu le dossier du Club de judo Perols» Les arts martiaux unis pour soutenir les

Ukrainiens» qui a obtenu une aide de 1 000 €

- Le président de la section Aude à quant à lui soutenu le dossier de l'Association Départementale de la Protection Civile de l'Aude qui a obtenu une aide de 2 000 €. ■

Intériale

C'est dans le cadre de notre proximité géographique mais de partage et valeurs avec Intériale que vous trouverez ci-après un article paru dans le maga-

zine «Acteurs Publics» de mai 2022. Ce magazine est très lu dans les milieux ministériels et de l'Administration et je vous rappelle que deux

de nos collègues Jean-Paul BREQUE et Francis SZWEC ont été admis en qualité d'experts du Continuum Lab initié par Intériale. ■

Événements

JUSTICE ET SÉCURITÉ



PHOTOS: VINCENT BAILLUS

Le député Jean-Michel Fauvergue échange avec le premier adjoint de Nice, Anthony Borré.

Accompagner finement les acteurs de la sécurité locale

Les mises en œuvre des dispositifs de sécurité doivent aujourd'hui résolument s'appuyer sur le «local»: les élus et leurs polices municipales, mais aussi les forces vives citoyennes, associatives et privées. Un message martelé lors du petit déjeuner-débat organisé le 24 mars dans le cadre du club RH d'Intériale proposé en partenariat avec Acteurs publics. Avec l'intervention de deux acteurs très engagés pour appuyer la notion d'intervention: Jean-Michel Fauvergue, député de Seine-et-Marne, ancien chef du Raid et corapporteur de la loi «Sécurité globale», et Anthony Borré, premier adjoint au maire de Nice en charge de la sécurité, du logement, de la rénovation urbaine et de la politique de la ville. Les missions très larges d'Anthony Borré résument les enjeux: la sécurité est aujourd'hui une politique publique transverse qui embrasse toutes les problématiques locales. Les dispositifs ne sauraient donc, dit-il, être pensés au national et déclinés de manière uniforme dans les territoires. L'heure est aux dispositifs sur mesure connectés aux réalités du terrain. Un message appuyé par Jean-Michel Fauvergue, coauteur avec Alice Thourot du récent ouvrage *Sécurité globale, solutions locales* (éditions Territoriale), qui fait le distinguo entre la police au service de l'État, chargée d'assurer la cohésion nationale et le l'ordre public, et la police du quotidien, au service des Français, décentralisée, qui suppose une forte coordination entre acteurs locaux. Une articulation qui place en première ligne élus, citoyens, sécurité privée, associations, policiers nationaux et municipaux, gendarmes, justice, etc. Depuis quelques années, ces acteurs apprennent à collaborer et à innover ensemble au service de la qualité de vie des Français. La qualité de vie au travail des femmes et des hommes qui portent ces dispositifs repensés doit également être accompagnée par des dispositifs eux aussi repensés.



Jean-Michel Fauvergue, ancien chef du Raid, corapporteur de la loi «Sécurité globale».

acteurspublics ÉVÉNEMENT

La jeunesse et les métiers de la sécurité et de la justice: où en sommes-nous?

Après sa création, il y a quelques mois, notre think tank Continuum Lab vient d'installer son comité scientifique. Présidé par le professeur agrégé de droit public Olivier Renaudie, le comité scientifique du Continuum Lab est composé d'universitaires de renom et de praticiens experts des sujets de sécurité et de justice - Guillaume Fardé, Patrick Laclemeuse, Didier Joubert, Olivier Bachelard, Anne Burg. Cette instance va permettre d'amplifier les pouvoirs publics. Ses premiers travaux portent sur la jeunesse, qui est au centre de la feuille de route, avec une grande enquête conduite en partenariat avec le Cevipof et sous la direction d'Anne Muxel, cheffe de service de questions liées à la jeunesse.

Aussi, forts du constat de cet écart important, nous avons souhaité approfondir, au sein du Continuum Lab, cette question de la confiance dans la sécurité intérieure et la justice auprès de notre jeunesse. Une grande enquête est en cours de réalisation avec un double objectif: d'une part, obtenir une vision globale de la perception par la jeunesse des métiers de la sécurité intérieure et de la justice. Et d'autre part, identifier les leviers et moyens possibles pour améliorer l'image des métiers de la sécurité et de la justice chez les jeunes. La jeunesse est l'avenir de notre nation, c'est avec elle que se recrutent aujourd'hui les forces vives de nos policiers, surveillants pénitentiaires, fonctionnaires d'autorité, magistrats, sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers municipaux, préfets et responsables élus et administratifs de collectivités locales. Les résultats de cette enquête pourront, cet automne, aider nos partenaires pouvoirs publics à piloter leur action de communication et de recrutement des futurs forces vives des métiers régaliens de demain!



Au micro, Gilles Bachelard, président de la mutuelle Intériale. À droite, Laurent Michel, directeur des affaires publiques d'Intériale.



Sonia Fibleu, porte-parole de la police nationale, a assisté aux échanges.

Action de communication et de recrutement

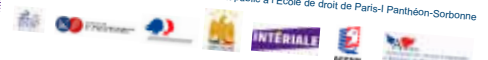
En 2020, le mécénat conclu entre la mutuelle Intériale et le Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof) a permis de développer un baromètre spécifique de la confiance de la population envers les forces de sécurité intérieure. Les premiers résultats de ce baromètre, en mars 2021, ont mis en exergue la tranche d'âge de la population des 18-24 ans comme ayant le moins confiance dans les forces de sécurité intérieure: 52 % contre 73 % pour la population générale.



Gilles Bachelard, président du Continuum Lab et président de la mutuelle Intériale

Les membres du comité scientifique du Continuum Lab

- Olivier Bachelard, professeur à l'Emlyon
- Marc Burg, préfet, professeur associé à l'université de Lorraine
- Pascal Chaigneau, professeur à HEC et à l'université Paris Descartes
- Guillaume Fardé, professeur affilié à l'École d'affaires publiques de Sciences Po
- Didier Joubert, conseiller de la DCSP, docteur en droit public
- Patrick Laclemeuse, directeur du centre de recherche de l'École nationale supérieure de la police
- Anne Muxel, directrice de recherche au CNRS (Cevipof/Sciences Po)
- Olivier Renaudie, professeur agrégé de droit public à l'École de droit de Paris-I Panthéon-Sorbonne



Francis Nguyen-Barrin, chargé des études marketing d'Intériale, détaille les résultats du baromètre «santé prévention» 2021 concernant les métiers de la sécurité.

Le Service National Universel

dernière étape pour les jeunes de 15 à 17 ans avant l'acquisition de leurs pouvoirs civiques (section Gard – Hérault – Vaucluse)



Le 12 juin ont débuté les deux premières semaines de l'édition 2022 des séjours de cohésion du Service National Universel au centre IGESA de Palavas-les-Flots (Hérault) pour lequel le vice-président national, président de la section AACRMI Gard-Hérault-Vaucluse & Guyane a été sélectionné dans l'équipe des cadres sur les séjours de cohésion juin et juillet.

Après une première expérimentation en 2019 ayant rassemblé 2 000 jeunes dans 13 départements pilotes, une édition 2020 fortement perturbée par la crise sanitaire, 2021 a vu se déployer le SNU sur l'ensemble du territoire pour la première fois (18 000 jeunes dans les 122 centres désignés pour accueillir les séjours de cohésion)

D'ici quelques années le SNU a vocation à concerner tous les jeunes français entre 15 et 17 ans.

Les objectifs

1. Accroître la cohésion et la résilience de la Nation en développant une culture de l'engagement ;

2. Garantir un brassage social et territorial ;

3. Renforcer l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours personnel et professionnel ;

4. Valoriser les territoires, leurs dynamiques et leur patrimoine culturel et naturel

Le séjour de cohésion (1^{re} phase) est ponctué par la manifestation régulière des symboles de la République et de la Nation, au premier rang desquels le lever des couleurs et le chant de l'hymne national. La vie collective permet de faire l'expérience d'une citoyenneté active, notamment au travers des conseils de maisonnées, organisés quotidiennement par les tuteurs. Une cérémonie de clôture, présidée par les autorités locales est organisée en fin de séjour.

Les activités du séjour de cohésion sont articulées autour de sept thématiques :

• Activités physiques, sportives et de cohésion ;

• Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits ;

• Citoyenneté et institutions nationales et européennes ;

• Culture et patrimoine ;

• Découverte de l'engagement ;

• Défense, sécurité et résilience nationales ;

• Développement durable et transition écologique.

2^e phase une mission d'intérêt général visant à développer la culture de l'engagement ainsi qu'à renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes. La mission d'intérêt général constitue un service rendu à la nation.

3^e phase une mission d'intérêt général, chaque volontaire peut poursuivre son engagement et sa participation à la création d'une société fraternelle, notamment en réalisant cette phase 3 du SNU. Cet engagement volontaire s'adresse aux jeunes de 16 ans à 25 ans, et dure de 3 mois à 1 an. ■

En savoir plus

snu.gouv.fr

Rappel

Pour ceux qui envisagent de participer au Congrès

N'oubliez pas de vous inscrire au plus vite. Pour avoir le bulletin d'inscription et le détail du programme appelez le bureau au 01.47.63.00.03

ou 07.67.94.89.04 ou par courriel ass-anciens-combattants@orange.fr
Date du Congrès : **du dimanche 02 octobre au samedi 08 octobre 2022**

Lieu : Abbaye des Prémontrés, Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)
Au programme : Nancy, Metz, Verdun, Douaumont, ligne Maginot... ■

Conseil d'administration

du 22 février 2022 à 10h00 au siège

Le président salue les participants et fait l'appel.

Sont présents :

- BACHET Jean-Paul, BELLIFA Jean-Pierre, BORDES Jean-Claude, BREQUE Jean-Paul, ESPANOL René, LEBRASSEUR André, MARAGE Pierre, PREUD'HOMME Michel, RODRIGUEZ Antoine, ROUSSEAU Daniel, SCOTTO André, SZWEC Francis, VUILLEMOT Jean

Le Président invite les membres du CA à respecter une minute de silence à la mémoire des compagnons qui nous ont quittés.

Jean-Claude BORDES signale que le doyen de sa section vient de décéder.

Le doyen de l'association, Michel BARBARY, est girondin, il est âgé de 108 ans.

Le Président évoque ensuite les situations des sections en difficulté et en particulier celle des Pyrénées-Orientales, dont le président Pierre BLANC, également président de l'UDAC locale, a accepté de rester délégué pour le département mais les membres sont rattachés à la section Paris-Isolés pour le côté administratif.

De même André MOLINIER délégué du Lot-et-Garonne ne peut plus assumer cette mission.

Maurice BARNIER, qui n'avait pas souhaité renouveler son mandat d'administrateur aux dernières élections de Toulouse, est nommé administrateur honoraire.

Les différents points à l'ordre du jour :

- Le président annonce que le **ravivage de la flamme**, en mémoire des policiers morts pour la France, traditionnel depuis 1953 est réactivé.

- **La médaille militaire** : Antoine RODRIGUEZ indique qu'il a constaté dans sa section que des anciens de la guerre d'Algérie se sont vus concéder la médaille militaire bien qu'ayant agi en qualité de policiers. Durant la guerre, ils avaient reçu

la croix de la valeur militaire pour leurs actions. Mais tous les policiers titulaires de la croix de la valeur militaire es-qualité n'ont pas encore obtenu la médaille militaire. Il s'est ouvert de cette situation au général MAURY directeur national adjoint de l'ONAC au cours d'une réunion organisée localement.

Il serait donc utile que chaque président de section puisse rechercher parmi ses adhérents ceux qui entrent dans cette catégorie afin d'organiser une demande groupée.

- Point sur la situation financière :

En résumé, pour des dépenses tournant autour de 55000€ par an les recettes ne sont au mieux que d'environ 20000€.

L'association fonctionne actuellement uniquement sur les revenus de la vente des locaux de la rue de Tocqueville. De ce fait à ce rythme l'espérance de vie de l'AACRMI est d'environ 8 à 9 ans.

La cause principale de cette situation est bien connue et repose sur le non-renouvellement des adhésions, et la perte naturelle d'environ 10% d'adhérents par an.

Pour essayer de durer un peu plus, le trésorier général adjoint propose de diversifier les placements afin d'en améliorer les taux. Ceux que nous connaissons actuellement sont trop faibles. Il propose de se rapprocher d'organismes comme Intérieure ou la Fédération Maginot pour se joindre à eux pour obtenir de meilleurs taux en mutualisant nos dépôts.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le trésorier Général Adjoint indique enfin qu'il est temps désormais de rembourser au président BACHET le prêt qu'il avait souscrit à titre personnel, avant la vente des locaux de la rue de Tocqueville, pour assurer la survie de l'association. Le montant à rembourser s'élève à 13831,07€.

Cette proposition est adoptée à

l'unanimité.

- Situation de la revue :

Pour mieux faire connaître l'association, Francis SWZEC propose d'en adresser un exemplaire aux DDSP, mais expédiée sous le film plastique que nous connaissons, elle est souvent prise pour une publicité par les services courrier et n'est pas présentée au directeur. C'est dommage, il faut faire des envois sous enveloppe classique avec un courrier d'accompagnement. Une réflexion va être menée.

- Le congrès 2022 de Pont à Mousson :

Le président note avec satisfaction que pour la première fois, deux sections voisines ont œuvré de concert pour proposer un beau programme.

Il propose également qu'au vu du caractère particulièrement mémoriel du programme proposé, qu'il soit procédé comme pour le congrès 2021 de Toulouse, à la prise en charge des frais de séjours des porte-drapeaux de l'AACRMI, désignés par leur président de section.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- Questions diverses :

Jean-Pierre BELLIFA propose que les anciens drapeaux de la section d'Algérie soient remis aux archives de l'Algérie à Aix-en-Provence. La faisabilité va être examinée.

Le président évoque le courrier qu'il a adressé au Ministre de l'Intérieur au sujet de la bonification de pension pour campagne simple des policiers anciens combattants en Algérie.

Est enfin évoquée l'émission sur la guerre d'Algérie qui sera diffusée les 1er et 2 mars sur la chaîne Arte au cours de laquelle notre adhérent Pierre THOMAS de Sélestat interviendra sur la situation des policiers durant ce conflit.

Aucun autre point n'étant soulevé le conseil d'administration est clôturé à 11 h 55. ■

Cérémonies

Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

C'est sous un soleil rayonnant mais une température plutôt fraîche que nous avons participé le 07 mai dernier à la traditionnelle cérémonie du ravivage de la Flamme sur le tombeau du Soldat inconnu. Traditionnelle puisqu'elle se déroule chaque jour depuis 1923. Traditionnelle également pour nous, membres de l'AACRMI puisque c'est à l'initiative de nos prédécesseurs qu'en 1953 le Ministre de l'Intérieur a décidé de fixer au 07 mai de chaque année la journée commémorative en mémoire des policiers morts pour la France.

Nous avons eu l'honneur de recevoir parmi nous monsieur Jérôme LEONNET, Directeur des services actifs de la Police Nationale, Directeur Général adjoint de la Police Nationale et Monsieur Charles-François BARBIER, Chef de Cabinet de monsieur le Préfet de Police.

A l'initiative de Sylvie par ailleurs Adjointe au Maire de sa ville de Marly-la-Ville (95), c'est une délégation d'une cinquantaine de personnes conduite par le Maire monsieur André SPECQ, accompagné de membres du conseil municipal, de personnel municipal et de jeunes marlysiens qui nous a



accompagnés dans ce devoir de mémoire.

Bien évidemment nos deux commissaires à la Flamme Elisabeth et Philippe étaient présents et c'est une vingtaine de porte-drapeaux (AACRMI et Associations amies), et d'adhérents «parisiens», sans oublier la musique de la Police Nationale, qui rehaussaient par leur présence la solennité de la cérémonie.

Merci à tous. ■

Les porte-drapeaux nationaux sont présents dans de nombreuses cérémonies, telles que :

Fin 2021

12 décembre : Arc de Triomphe, ravivage de la Flamme Comité du Souvenir du Général De Gaulle de Savigny-sur-Orge.

Le 17 décembre : Obsèques de Lucien FLECHER

2022

26 janvier : Hommage au pont Alexandre III au brigadier Alexandre MARTIN tué au Mali.

23 février : Ravivage de la Flamme Conseil Municipal des jeunes de Toulouse et de la SMLH

08 mars : Ravivage de la Flamme journée de la Femme

16 mars : Ravivage de la Flamme Fédération Maginot

30 avril : Célébration église de la Madeleine S.E.A.B (Société Encouragement au Bien)

07 mai : Ravivage de la Flamme AACRMI, Relais Sacré, Diên Biên Phu Amicale 6° RIMA.



Activités culturelles

"Journée Médecine" le vendredi 08 avril

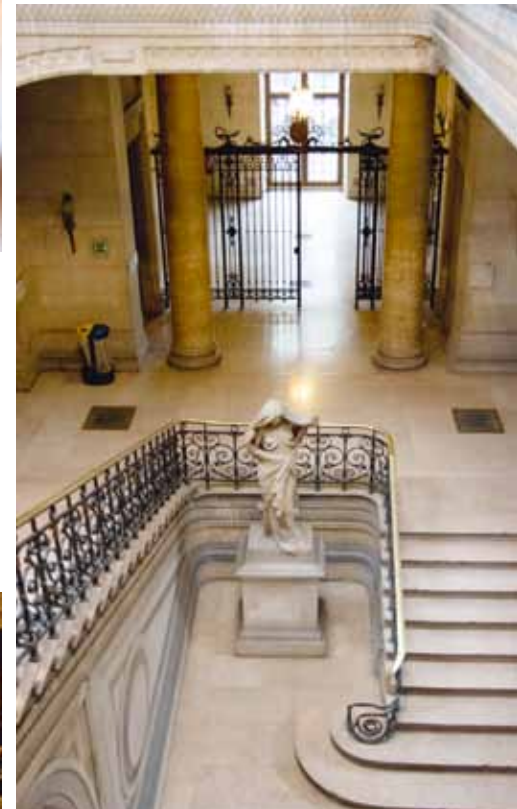
Rive gauche, jouxtant la cour des Beaux-Arts, l'imposante façade haussmannienne de l'Académie Nationale de Médecine révèle, franchi la monumentale porte de fer forgé, des degrés de pierre qui mènent à la galerie des bustes que notre guide Jérôme VAN WIJLAND, Conservateur Général, Directeur de la Bibliothèque de l'Académie Nationale de Médecine, nous réserve le privilège de faire découvrir et commenter.



Ravis, émerveillés au sortir de ce lieu unique, nos pas nous conduisent sur une heureuse initiative de Sylvie Jalibert, vers le fameux «Procope» où dans le cadre XVIII^e d'un salon particulier un délicat déjeuner nous est servi.

L'Histoire nous accompagne.

A proximité, c'est l'architecture palladienne de l'actuelle Université Paris Cité voulue par Louis XV qui, disparu l'année même, n'en aura pas posé la première pierre mais son successeur Louis le seizième du nom : un grand gaillard pataud comme décrit par le croquis de Saint Aubin.



S'ensuit le ravissant amphithéâtre paré tout de parme et d'or où fièrement nous prenons place aux pupitres marqués de noms prestigieux d'Académiciens sous la coupole aux lettres dorées éclatées du peintre Georges MATHIEU.

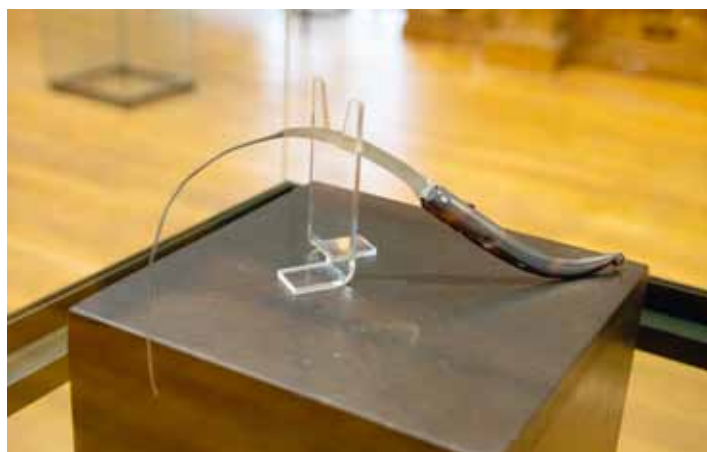
D'inestimables et rarissimes incunables du XV^e siècle ont été tout

spécialement pour nous extraits de la prestigieuse bibliothèque dont notre hôte est l'éminent conservateur.

Ouverts délicatement sur un futon, ils sont offerts à notre contemplation dans la salle de lecture dominée par deux impressionnant tableaux qu'il nous décrit.

L'escalier d'honneur nous conduit à une vaste salle aux boiseries ambrées tout début du XX^e siècle restaurée en 1994 qui abrite les rares collections de la Couronne à l'instigation du monarque fondateur depuis l'antiquité jusqu'au tout début du XX^e siècle.





Quelques anecdotes en passant à propos de la pièce dont le Musée d'Histoire de la Médecine s'enorgueillit : ce discret instrument de chirurgie en «S» utilisé par Charles François Félix de Tassy pour pratiquer l'intervention sur la fistule royale de Louis XIV, docile patient qui durant trois heures ne lâcha que ces trois mots ; «Oh, Mon Dieu !» dans le plus secret d'un Versailles déserté par ses courtisans moutonniers, la Cour ayant été «expédiée» à Fontainebleau.

A l'occasion de la guérison le musicien Lully, composa la cantate «Dieu sauve le Roy».

D'une nature passablement nerveuse, se blessant le pied en marquant vigoureusement la cadence à l'aide de sa canne de Maître de Musique s'ensuivit une gangrène qui tôt l'emporta.

Entendu par G.F Haendel, l'œuvre sans copyright fut plus tard offerte au... roi d'Angleterre d'alors auprès de qui il avait sollicité la nationalité britannique.

«Que l'hymne anglais naquit d'un anus. Voilà qui ne cesse de me faire rire sans toutefois me surprendre !» se gaussait la Marquise de Gréquy.

La visite est émaillée par nombre d'historiettes.

Vous pouvez consulter sur le Net :

«Paname, autour de la rue de l'Odéon» une visite guidée par votre cicérone et narrateur ■

par Jean-Jacques MARCHAND



Les Feuilles de Candide

par Jean-Jacques Of Montmartre

L'enquête menée auprès de l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale m'apprend que la «sonnerie aux morts» a été composée par le Chef d'escadron (Commandant) Pierre Dupont Chef de musique de la Garde Républicaine à l'initiative du Général Gouraud qui la fit interpréter à l'Arc de Triomphe pour la première fois le 14 juillet 1931.

Y découvre une musique narrative : Le roulement de tambour qui précède la sonnerie au clairon symbolise le soulèvement de la dalle qui recouvre le Soldat inconnu. Les premières mesures du clairon vont crescendo. Elles accompagnent le redressement du corps du Soldat inconnu jusqu'à la position debout. À cet instant précis il clame : «Pour Elle, un français doit mourir !» selon

la mélodie de la dernière phrase du refrain du Chant du Départ.

Puis le Soldat se recouche, avec la chute de la sonnerie qui se termine une fois le corps revenu dans la position allongée.

Enfin le dernier roulement de tambour indique la remise en place de la dalle du tombeau.

Désormais, j'entendrai autrement cette émouvante sonnerie aux morts.

Elancés, les fûts des arbres alignent leurs colonnades aux galeries du Palais Royal.

Tonne le petit canon de bronze !

Il est midi pile ce mercredi et l'envol de pigeons dans un bruissement de soie me soustrait tout soudain à ma lecture. Je pose sur le banc ce Shakespeare tant relu.

L'Abbé Delille écrit : «Dans ce jardin, si l'on y dérègle les mœurs, du moins l'on y règle sa montre».

Au crépuscule du Siècle des Lumières, en ce lieu même, juché sur une table, un jeune avocat, Camille Desmoulins, le 12 juillet 1789, fit d'une feuille de marronnier cocarde à son chapeau, exhortant les badauds à porter ce signe d'espérance, puis un ruban vert tôt remplacé par la cocarde tricolore. Il eût suffi de presque rien pour que notre cher drapeau soit vert !

Montent les escouades à l'assaut, flottent tous ces étendards en ma pensée.

Je reprends, songeur, la lecture de Macbeth «la forêt qui marche» à l'acte V. Méditant sur ces faits, ai refermé le livre avec pour marque-page... une feuille de marronnier. ■

Les 100 ans d'un adhérent

de la section Côte-d'Or, Doubs, Jura, Saône et-Loire

Monsieur Jean LETROUBLON

En 1940, Jean s'engage comme volontaire dans l'armée d'Afrique, dans les troupes coloniales pour 4 ans. Ainsi il rejoindra le 15^e Régiment des Artilleurs Sénégalais stationné à Philippeville (Algérie), puis une nouvelle affectation au 43^e Régiment d'Infanterie Coloniale (Tunisie). Il sera amené à participer à plusieurs campagnes, en Afrique, dans plusieurs pays (Algérie, Tunisie, Sénégal, Mauritanie, Maroc). En 1944, il change de corps d'armes et devient membre d'un régiment de blindés, il débarque en France, en Corse puis à Ste-Maxime. Il participe à la campagne de France avec la 1^{ère} Armée du Général De Lattre de Tassigny, remontant le Rhône jusqu'à l'Est pour aboutir en Allemagne. Il est libéré de ses obligations militaires en novembre 1945 et s'est vu récom-

penser pour ses engagements par l'attribution de la Croix de Guerre 1939/1945 avec Palme à l'ordre de l'Armée, décernée par le Général De Gaulle.

En 1948, après le concours, Jean se retrouve au sein de la CRS n°81 (siège de la 40), à Plombières-les-Dijon au service des transmissions. Au cœur de la période mouvementée que fût la guerre d'Algérie, il sera amené 5 séjours dans ce pays. Après le temps chez les CRS et les déplacements hors Méditerranée, Jean rejoindra la «Police Urbaine». Ses déplacements l'emmèneront à Lyon, Macon, Villefranche, Dôle et enfin Melun avec le grade de brigadier-chef.

Il a pris sa retraite à Dôle, le 25 mai 1977. Il était titulaire de la Croix du Combattant 39/45 avec Palme à



De g. à dr. **Georges LECOT** (rédacteur-photographe), **Isabelle OVIA** (Directrice de l'ONAC/VG du Jura), **Jean VUILLEMOT** (président interdépartemental AACRMI), **Jean LETROUBLON** (notre centenaire), **René VINCENT** (secrétaire général/porte-drapeau).

l'ordre de l'Armée, de la Croix des Engagés Volontaires 39/45, de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille d'Outre-Mer, des Médailles Commémoratives 39/45, AFN, Maroc, Algérie et de la Médaille d'Honneur de la Police.

Section Alsace Territoire de Belfort

Section Aude

Information du délégué Christian GRANDCHAMPS

«Nous avons appris le décès de François PORTEAU de la MORANDIÈRE, cofondateur de l'UNC AFN, président honoraire national de l'UNC et instigateur de «Soldats de France».

Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 21 octobre en l'église Saint Romain de Sèvres.

Les CRS se souviennent du 4 mars 1976 à Montredon-des Corbières

Annulée pour cause de Covid-19 en 2020, seule une dizaine d'anciens fonctionnaires de la CRS 26 de Toulouse s'étaient réunis en mars 2021 pour rendre hommage à l'un des leurs, le Commandant Joël LE GOFF, mortellement blessé lors des affrontements tragiques opposant les vigneron de la région aux forces de l'ordre à Montredon-des Corbières le 4 mars 1976 et s'incliner également devant la stèle érigée à la mémoire de M. Émile POUYTÈS, viticulteur, tombé le même jour.

Depuis cette tragédie, 46 ans se sont écoulés. Sous l'égide de la section AACRMI de l'Aude pour la partie administrative et l'organisation sur site et sous l'impulsion des commandants honoraires Jacques SAISON et Jean-Louis YONNET respecti-



vement capitaine adjoint et lieutenant chef de section au moment des faits, une cinquantaine de vétérans se sont déplacés cette année dont certains avec leur épouse sans oublier



le commandant honoraire Jean-Paul HUART qui, malgré les années, parvient à fédérer un grand nombre de vétérans.

Les fonctionnaires actifs étaient représentés par le Commandant SAFORCADE de la délégation CRS Occitanie ainsi qu'une délégation de la CRS 26 avec le fanion de l'unité.

Deux contrôleurs généraux honoraires étaient également présents ainsi que M. Jean-Marc JANSANA, maire de Montredon-des-Corbières accompagné d'une délégation de conseillers municipaux.

Précédé par les drapeaux des AACRMI et du Souvenir Français de l'Aude, du Gard, de la Haute Garonne ainsi que l'ONM de l'Aude, le cortège, protégé par un service d'ordre parfait mis à disposition par la Communauté de Brigades de gendarmerie de Vinasan, s'est déplacé d'une stèle à l'autre. C'est avec une émotion toujours aussi intense que les gerbes de fleurs ont été déposées pour honorer la mémoire des deux disparus en signe de pardon mutuel.

À l'issue du repas pris par les participants dans un restaurant proche et à l'initiative du Contrôleur Général honoraire Bernard REYMON, M. GUYAMIER, ancien directeur Zonal-Sud des CRS, une délégation de volontaires s'est déplacée à Ferrals-les Corbières, pour honorer la mémoire du Colonel Arnaud BELTRAME, Officier de Gendarmerie lâchement assassiné le 23 mars 2018 lors de l'attaque terroriste de

Trèbes. Une gerbe de fleurs a été déposée sur sa tombe.

Un grand merci à tous les participants des sections AACRMI de l'Aude, du Gard-Hérault-Vaucluse et de la Haute Garonne.

Le président Antoine RODRIGUEZ a le regret de faire part du décès de :

Jean BERENGUER, né le 07 juin 1936 à St André de Roquelongue dans le département de l'Aude. En novembre 1956 il a été appelé sous les drapeaux à Perpignan puis quelques jours plus tard il est envoyé en Algérie et débarqué à Oran. Dans les mois qui suivent, il est affecté au 585^e Bataillon du TRAIN. En septembre 1957, suite à un accident de la route imputable au service, il est hospitalisé à Teniet-El-Haad puis transféré à Miliana dans le sud du Dahra. Le mois suivant, il rejoint l'hôpital d'Alger puis est transféré à l'hôpital militaire Larrey à Toulouse. Après une affectation de 7 mois en métropole, il est libéré et renvoyé dans ses foyers en janvier 1959. Jean nous a quitté le 12 février 2022.

Il était titulaire de la Croix du Combattant ainsi que de la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN.



Section Côte d'Or, Doubs, Jura, Saône-et-Loire



Installation du nouveau commissaire

Le 17 décembre dernier s'est déroulé l'installation de Commissaires :

Monsieur Christophe PERNETTE-TIXIER, Commissaire Général prenant ses fonctions d'adjoint au D.D.S.P 21 – Chef du service de la voie publique

Et monsieur Robin MIS- SIEL, qui pour son premier poste de commissaire a été chargé de fonction de chef de la Sûreté.

Ce fût aussi l'occasion de remettre des distinctions, 3 pour actes de courage et de dévouement, 9 médailles d'Honneur de la Police Nationale.

La remise de la Croix du Combattant par monsieur le Préfet de Région, Préfet de la Côte d'Or à notre adhérent Georges BERTHO- LIER. Georges a assuré son service militaire du 1er mai 1963 à juillet 1964. D'abord en métropole, au 37^e R.I, à Sarrebourg (Moselle), puis il a rejoint l'AFN, durant 11 mois, le 152^e R.I stationné à Blida et à la dissolution de ce der-

nier, le 9^e R.I.M.A à MAISON-CARREE. Cette cérémonie à l'initiative de Monsieur Jean-Claude DUNAND, Commissaire Général, DDSP 21, à laquelle était conviée notre association été

représentée par son président Jean VUILLEMOT.

Notre drapeau était porté par René VINCENT, avec sa garde d'honneur habituelle, Georges LECOT et Nello SIRI. Quelques adhérents s'étaient mêlés aux invités, le tout devant un magnifique parterre de personnalités et d'autorités, dont madame Magali CAILLAT, Commissaire Général, Directrice inter-régionale PJ, monsieur le Procureur de la République, les grands corps de l'état, Armée, Gendarmerie, maire de Dijon-Dijon/Métropole, élus de Dijon/métropole et département.

Une vingtaine de drapeaux clôturait le dispositif mis en place sous la houlette du Commandant Sébastien TOURNIER.

Les diverses phrases de cet événement étaient ponctuées par 2 clairons et un Tambour de la musique de la Police Nationale. Un soleil hivernal avait remplacé le morne brouillard des jours précédents.

Cette cérémonie était clôturée par un dépôt de gerbes :

Monsieur Jean-Claude DUNAND, DDSP 21 et Madame Magali CAILLAT, Directrice PJ
Monsieur Jean VUILLEMOT, président AACRMI
Monsieur Fabien SUDRY, Préfet de Région, Préfet de la Côte d'Or.

Assemblée générale du vendredi 04 mars par René VINCENT, secrétaire

10h00

Comme lors de toutes nos assemblées générales, la 1ère partie s'est déroulée par un dépôt de gerbe, au pied de notre stèle, cour d'honneur de l'Hôtel de Police de Dijon, par le président interdépartemental Jean VUILLEMOT, en présence des chefs de service, à savoir :

Monsieur Jean-Claude DUNAND, Commissaire Général, DDSP 21

Madame Magali CAILLAT, Commissaire Général, Directrice inter-régionale de la PJ

M. Jean-Philippe DEBS, Commissaire Divisionnaire, Chef de la DGSI

M. Christophe PAUGET, Commandant Divisionnaire de l'Etat Major DDSP 21

Une brigade en uniforme, M. Bruno DUPUIS, Directeur de l'ONAC/VC 21

Des membres de la section.

Le drapeau était porté par moi-même, René VINCENT

Section Basse Nor- mandie

Le président André LEBRASSEUR a le regret de faire part du décès de :

Henri CHANTEPIE à l'âge de 89 ans domicilié à Lisieux. Il avait terminé sa carrière comme sous-brigadier. Il avait fait plusieurs déplacements en Algérie avec la CRS 10, il était titulaire de la Croix du Combattant d'AFN, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police. Son inhumation a eu lieu le 05 janvier 2022 à Lisieux en présence du drapeau de l'AACRMI.

Les travaux

Le président national Jean-Paul BACHET, empêché, n'a pu y participer à son grand regret.

Ceux-ci se sont déroulées dans une salle spécialement retenue pour la circonstance, au restaurant «Le Crusoé» à Dijon en présence de nos invités.

Monsieur Bruno DUPUIS et monsieur Benoît BORDAT, adjoint au Maire de Dijon, délégué aux anciens combattants et au Devoir de Mémoire.

Le président Jean VUILLEMOT ouvrait la séance, souhaitant la bienvenue aux adhérent(e)s, remerciant nos invités de leur présence à nos côtés, avec une pensée pour celles et ceux qui, pour des raisons diverses, n'ont pu répondre à cette réunion annuelle.

Mais encore, il exprimait sa satisfaction, je dirais même son bonheur de pouvoir après 2 ans de silence imposé, retrouver physiquement les membres de l'AACRMI pour bien marquer les liens qui nous unissent face au devoir de mémoire.

Il remerciait également l'équipe rapprochée du bureau qui a maintenu les contacts réguliers téléphoniques durant ces deux années écoulées, avec les anciens et bien sûr les veuves, afin d'éviter toute rupture avec notre association. Il regrettait que les visites traditionnelles de fin d'année n'aient pu être effectuées en 2020 et 2021 – conséquence de cette «fichue Covid 19».

Ces préliminaires terminés, il effectuait un tour d'horizon sur ces années particulières 2020-2021 pour la section : les disparitions, les nouvelles adhésions. A ce stade de son intervention, il demandait à l'assistance, quelques instants de recueillement pour nos disparus.

Pris de relais : en ma qualité de secrétaire général, René VINCENT, je donnais lecture de mon rapport moral, aussi complet et fouillé que possible, insistant sur la participation néanmoins importante de la section, du drapeau, aux cérémonies patriotiques et aux obsèques de nos adhérents disparus (12).

Reprenant les grandes lignes du président, j'apportais tous les détails qui ont fait la vie de notre section durant ces deux longues années passées et que l'on regarde s'éloigner sans regret. Je pense surtout aux échanges téléphoniques, partagés entre moi-même et Georges LECOT.

Le trésorier Nello SIRI intervenait à son tour. Il communiquait à l'assemblée, la situation positive et saine des finances arrêtée au 31/12/2021.

Après lecture des vérificateurs aux comptes de leur travail, «quitus» était donné au trésorier avec les félicitations des présents. Mais aussi, Nello rappelait que le point PMI était pas-

sé à 15,05€ à compter du 01/01/2022, ce qui porte la retraite annuelle d'état du combattant à 15,05€ x 52 points = 782,60€ (pour mémoire, la retraite était de 425,37€ en 2005).

Ces éléments communiqués, après quelques questions des adhérents, le président donnait la parole à nos invités :

Monsieur Bruno DUPUIS, nouveau Directeur de l'ONAC/VG 21, dans une synthèse bien construite, résumait le rôle et la mission de l'ONAC. Il apportait nombre de précisions sur ce que peuvent attendre, les anciens combattants, les veuves, les aides, se tenant à notre disposition avec son équipe, pour tous renseignements et plus.

Monsieur Benoît BORDAT, Maire adjoint de Dijon, faisait part de sa satisfaction d'être parmi nous, et a effectué en sa qualité d'adjoint au Maire chargé des anciens combattants, un examen des sujets, très nombreux d'ailleurs, qui amènent régulièrement à nous rencontrer.

L'ordre du jour étant épuisé, les débats clos, le pré-

sident Jean VUILLEMOT, remerciait les intervenants, l'auditoire, et informait l'assemblée que le prochain congrès national devrait se dérouler à Dijon en 2023.

En conséquence chacun à son poste de combat, 2023 c'est demain.

Il clôturait cette matinée fort active, invitant les adhérents présents, au repas traditionnel à quelques pas.

Le bureau reste peu changé :

Président :

Jean VUILLEMOT

Président adjoint :

Georges LECOT

1^{er} vice-président :

Jean MUSSET

2^e vice-président :

Denise VIEILLE (Doubs)

Secrétaire Général

interdépartemental :

René VINCENT

Secrétaire adjoint :

Jean MUSSET

Trésorier

interdépartemental :

Nello SIRI

Trésorier adjoint :

François JAMET-GRASSY

Conseillers techniques :



Hervé BAUDIN,
Michel BOURGEOIS,
Robert DUCHARME,
Pierre LAPEYRONNIE,
Paul SORDEL

Porte-drapeau :
René VINCENT

Porte-drapeaux adjoints :
Prudent POINSOT,
Michel BOURGEOIS

Cérémonie du souvenir Dijon le 10 mai 2022, par René VINCENT

Une belle cérémonie a rassemblé environ 250 personnes, administrations, autorités, invités et anciens combattants, sous le soleil.

Comme chaque année, elle est organisée par la DDSP 21. Ce 10 mai par le DDSP adjoint, le Commissaire général Christophe PERNETTE-TIXIER, en collaboration avec la section interdépartementale AACRMI, présidée par Jean VUILLEMOT et placée sous la haute présidence de monsieur Fabien SUDRY, Préfet de la Région Bourgogne/Franche-Comté, Préfet de la Côte d'Or.

Le « maître de cérémonie » était le Commandant Sébastien TOURNIER de la DDSP 21, qui en a assuré les différentes phases, avec un savoir-faire remarquable, dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Police de Dijon.

18 drapeaux d'associations d'anciens combattants, encadraient notre monument.

Le dispositif mis en place comprenait des personnels en uniforme – sections – motards – cyclistes – unité cynophile – civils et bien sûr, les chefs de service de la « maison » dont le SRPJ.

Honoraient aussi cette cérémonie de leur présence les grands corps de l'Etat, Défense, Général commandant l'école de la Gendarmerie, Justice (monsieur le Procureur de la République), les Douanes, mon-



sieur et madame les Directeurs des maisons d'arrêt (régionale et locale).

Après l'accueil de monsieur le Préfet de Région et le salut aux drapeaux (ceux de la section étaient portés par René VINCENT encadré par Nello SIRI et Hervé BAUDIN), une remise de médailles pour actes de courage et de dévouement a été faite.

A suivi la lecture du message de monsieur le Ministre de l'Intérieur par monsieur le Préfet de région. Il était souligné des mots forts à l'endroit des policiers.

Le déroulement de la cérémonie se poursuivait par le moment toujours très émouvant de la lecture par les 2 anciens combattants de l'AACRMI, Nello SIRI et Hervé BAUDIN, de la liste des policiers morts pour la France, inscrits sur le monument lors de la guerre 1939/1945.

Le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts et la Marseillaise ont clôturé cette cérémonie.

On notera qu'à chaque étape de cette belle cérémonie du souvenir, celle-ci était rehaussée par les sonneries exécutées par un petit détachement de la

musique de la Police Nationale. Merci aux musiciens.

A l'issue de celle-ci, les participants étaient invités à rejoindre le gymnase où un moment de convivialité les attendait.

Le président Jean VUILLEMOT a le regret de faire part du décès de :

Marie-Louise CARRE née LAFRAGETTE née le 25 janvier 1926, décédée le 06 avril 2022. Elle était la veuve de notre collègue Robert CARRE décédé en 2016.

Roger MEZIERE né le 21 juillet 1939 à Thorigné-Charnie (53), décédé le samedi 04 décembre 2021. Il avait effectué une partie de son service militaire en AFN du 01/03/1961 au 18/12/1961. Sergent, il était titulaire de de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, et de la Médaille d'Honneur de la Police. Il avait terminé sa carrière comme Officier de Paix.

André PERRIER, né le 10 janvier 1930 à Viry (39), décédé le 07 janvier 2022. Ancien combattant de la guerre d'Algérie, il a d'abord à titre militaire servi d'avril 1950

à octobre 1951, au 27^e R.I à Dijon, puis en qualité de policier en Algérie (Constantinois) de novembre 1952 au 14 juillet 1962. Il avait pris sa retraite le 10 janvier 1985 en qualité de Lieutenant de police. Il était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police.

Le président départemental adjoint, Georges LECOT a le regret de faire part du décès de madame Michèle VUILLEMOT, épouse de notre président interdépartemental, Jean VUILLEMOT, à l'aube de ses 80 ans. Retraitée fonctionnaire des services de télécommunications. Ses obsèques se sont déroulées le mercredi 02 février 2022 à Longvic-les-Dijon. Le bureau de l'association (21-25-39-71) et les adhérents ont été sensibles à la présence à leurs côtés, au côté de Jean, lors des obsèques, de monsieur le président national Jean-Paul BACHET, apportant son soutien et réconfort à notre président interdépartemental.

Section Gard, Hérault, Vaucluse

Après plus de 15 ans d'absence en outre-mer, l'AACRMI y est de nouveau présente depuis le début de l'année 2022 ce qui réjouit Monsieur le Préfet de la région Guyane.

En effet, l'arrivée sur ce territoire d'un adhérent de notre section, Olivier

actions de feu et 5 actions personnelles) et du Titre de Reconnaissance de la Nation, entre-autre, il rejoint donc la Direction Territoriale de la Police Nationale (DTPN) de Guyane au Service de Gestion des Ressources (SGR) où son dynamisme sera mis au

Extrait de la lettre de Monsieur le Préfet

Je me félicite de cette décision, qui marque le retour de l'AACRMI en Guyane, et ce d'autant qu'elle est la première en outre-mer, si j'en crois votre publication. Je formule donc à son endroit tous mes vœux de réussite et de bonne installation. J'aurais plaisir à compter votre représentant dans les instances chargées de travailler, avec les services de l'État, sur les questions mémorielles.

Vous renouvelant mes remerciements et mes félicitations, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le plus cordialement,



il retourne en Algérie à deux reprises entre 1960 et 1962 en CRS. Après un passage au commissariat de police de Villeneuve-lès-Avignon, il est affecté à Lyon où il prendra sa retraite comme brigadier le 1^{er} décembre 1989. Titulaire de la croix du combattant,

il est membre de l'AACRMI depuis 40 ans.

Marcel **SALVADOR**, 95 ans, décédé le 22 décembre 2021 à Lamalou-Les-Bains (34). Gardien de la Paix en sécurité publique en Algérie de 1952 à 1962 (52-54 Nemours 54-58 Mascara 58-62 Oran) il a pris sa retraite en 1981 comme sous-brigadier de police. Titulaire de la croix du combattant, du titre de reconnaissance de la nation, de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord et de la médaille d'honneur de la police française, il était membre de l'AACRMI depuis 25 ans.



Le délégué AACRMI déposant une gerbe au monument aux morts de Cayenne

GALAUP, a permis la mise en place d'une délégation "AACRMI GUYANE" rattachée à la section Gard-Hérault-Vaucluse.

Notre chargé de mission a participé à plusieurs cérémonies officielles où il a représenté dignement notre association.

Notre délégué à Cayenne a été membre du 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutiste (1^{er} RCP) dans des missions d'assistance extérieure (ONU) avant d'être chef d'entreprise, de commercialiser des produits au Cambodge au profit d'ONG puis Garde Champêtre.

Titulaire de la croix du combattant volontaire, de la croix du combattant (Unité combattante - 9

service de notre association.

Le président Francis SZWEC a le regret de faire part du décès de :

Roger **FRANCON**, 86 ans, décédé le 28 janvier 2022 à Villeneuve-Lès-Avignon (30).

Engagé volontaire en 1954, il est affecté au 405^e régiment d'artillerie anti-aérienne à Hyères. Il arrive à Alger le 3 juillet 1956 et rejoint Mecheria quelques jours après pour participer à plusieurs opérations avec des unités du 2^e Régiment Etranger d'Infanterie basé à Aïn Sefra jusque mars 1957. Ayant rejoint les rangs de la police nationale,



Olivier **GALAUP**, délégué «AACRMI GUYANE»,
Mathis **MARIE** porte drapeau de l'association
et M^{me} **Bernadette DUCLONA-CONSTANT**,
vice-présidente déléguée à la Citoyenneté et au Vivre ensemble
de la Collectivité Territoriale de Guyane.

Section Midi-Pyrénées

Hommage aux policiers morts pour la France et en service commandé

Comme tous les ans, mais pour la dernière année au mois de mai, puisque cette cérémonie aura désormais lieu le 9 juillet, journée de la Police Nationale, une cérémonie a eu lieu dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Police de Toulouse, le 17 mai 2022. Présidée par Monsieur le Préfet de région Étienne GUYOT, elle a rassemblé des délégations des différents services de Police et les personnalités locales.

Après une allocution de Lucien BARBE, président d'honneur de la section Midi Pyrénées, sur le thème de la résistance policière durant la seconde guerre mondiale, Monsieur le Préfet de région a fait un bilan positif de l'action des services durant l'année écoulée.

Un dépôt de gerbe a précédé l'appel aux morts et la minute de silence clôturée par la Marseillaise.

Renouant avec les belles cérémonies d'avant Covid, on ne peut que regretter qu'elle soit la dernière organisée en mai où elle bénéficiait d'un environnement mémoriel très porteur. En effet, il est bien certain que le 9 juillet, alors que la moitié de la France est en congé, même à une semaine du 14 juillet, la mobilisation sera sans aucun doute moins forte.



La cour d'honneur

Journée Nationale de la Résistance, 27 mai 2022

Texte du discours prononcé par Jean-Paul BREQUE, en sa qualité de président du Conseil Départemental de la Résistance de la Haute Garonne lors de la cérémonie tenue au Monument de la Résistance à Toulouse.

«Monsieur le Secrétaire Général représentant Monsieur le Préfet, Madame la députée, madame la sénatrice, Monsieur le vice-président du Conseil Départemental, Monsieur le Maire de Toulouse, Mon Colonel, Mesdames et messieurs les présidents d'associations patriotiques, Mesdames et messieurs les porte-drapeaux, Mesdames, messieurs,

Nous sommes cette année à un an du quatre vingtième anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943. Et donc, trois générations nous séparent de ce 15 mars 1944, date de la parution du programme du CNR et il faut bien reconnaître que ses prescriptions sont toujours, malheureusement, d'actualité.

Si je peux passer rapidement sur le premier chapitre relatif aux mesures à mettre en œuvre pour libérer la patrie qui reste spécifique à la fin de la seconde guerre mondiale et à la lutte contre l'ennemi nazi, le second chapitre intitulé «Mesures à appliquer dès la libération du territoire» va me permettre de rappeler certains principes qu'il serait bon aujourd'hui de mettre à l'ordre du jour.

Le premier qui est un vrai

leitmotiv, me semble être la volonté des rédacteurs de rester unis malgré les profondes différences de toutes natures opposant les entités participantes et ce dans l'intérêt et pour le bien de la nation.

Le second principe, corollaire du premier, est le rappel de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, reprenant ainsi l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ainsi libellé : «tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits».

Il s'agit bien d'une égalité devant la loi, et donc la loi doit être la même pour tous. Il ne s'agit pas, contrairement à une idée très répandue, d'une égalité générale parce que nous ne sommes pas des clones.

Le CNR propose dans le même ordre d'idée d'assurer une réelle subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et dans ce domaine aujourd'hui, il y a vraiment fort à faire. Il y a dans notre société tellement de forces centrifuges dont le seul objectif clairement annoncé est d'obtenir une dispense de respect des règles générales que l'on peut se demander ce qu'il reste du principe d'égalité devant la loi, si chacun peut obtenir sa propre loi pour son usage personnel.

Et c'est bien là que le Conseil National de la Résistance doit être et demeure une référence puisqu'il conclut son programme par l'affirmation suivante :

«L'union des représentants de la Résistance pour

l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.»

En effet, il faut se souvenir que notre démocratie a pour but premier d'assurer la protection et le bien-être de ses citoyens et ce n'est pas en la morcelant qu'elle pourra assurer cette mission.

Il est bien certain aujourd'hui que certains ne veulent plus, selon l'expression consacrée «vivre ensemble» mais ils veulent vivre «à côté» pratiquant, à outrance, la règle du chacun pour soi. La simple notion de l'intérêt supérieur de la patrie est, à mon avis, très éloignée de nombre de nos concitoyens.

Hommage à Jean MOULIN, lundi 30 mai 2022

Texte du discours prononcé par Jean-Paul BREQUE, en sa qualité de président de la section Midi Pyrénées de l'AACRMI, lors de l'hommage à Jean Moulin rendu dans la cour d'honneur de la Préfecture de Région à Toulouse

«Jean Moulin et les enfants :

A côté du Jean Moulin, homme public, préfet au grand courage et fondateur de l'unité de la Résistance Intérieure, il existe un Jean Moulin intime qui a eu bien sûr une vie privée. Même si cette vie n'a pas été couronnée de succès, il n'en a pas moins conservé



Dépôt de gerbe par Jean-Paul BREQUE et Elysée POMADA trésorier général de la section

une grande affection pour les enfants.

En 1922, à l'âge de 23 ans, et alors qu'il est chef de cabinet du Préfet de la Savoie, il rencontre une jeune parisienne avec laquelle il partage de sérieux sentiments. Mais, son statut de jeune fonctionnaire entraîne une opposition du père de la jeune fille et conduit à une rupture de ce premier amour de jeunesse.

Deux ans plus tard, alors qu'il vient d'être nommé sous-préfet, Jean Moulin rencontre une riche héritière, Marguerite CERRUTY, qu'il finit par épouser après de multiples péripéties, à l'été 1926. Le couple connaît un fonctionnement orageux aggravé par une fausse couche de la jeune femme causée par une séance d'équitation imprudente, et qui entraîne pour elle une impossibilité d'avoir des enfants.

Les relations se distendent, la jeune Marguerite part de plus en plus souvent chez ses parents au point que Jean Moulin demande le divorce en mai 1928 qu'il obtient aux torts exclusifs de son épouse.

Jean Moulin redevient célibataire et même s'il a toujours eu le désir de fonder une famille et de s'assurer une descendance, il le restera malgré une ultime tentative en 1939.

C'est peut-être ce qui explique l'excellent contact qu'il a toujours eu avec les enfants.

Ainsi en 1927, sous-préfet d'Albertville, il accueille dans les jardins de la sous-préfecture, 85 enfants de l'école maternelle voisine pour un «goûter» à base de cerises cueillies sur les arbres du jardin. «C'était très amusant, écrit-il, ils se sont régalés».

Avec ses petites cousines, Andrée et Suzanne nées en 1926 et 1930, il joue le rôle du grand frère facétieux et boute en train.

Enfin en juin 1940, alors que le département de l'Eure et Loir dont il est le préfet subi de violents et mortels raids aériens, il décide de rester à son poste malgré les ordres de repli qu'il a reçus. Le 15 juin, il rédige à l'intention de sa mère et de sa sœur un courrier en forme de lettre d'adieu et leur fait cette proposition : «Si par hasard, je ne revenais pas de cette aventure, je voudrais que vous réalisiez un vœu que je formule de tout mon cœur. Je voudrai que Laure (sa sœur) adopte un tout jeune orphelin parmi les réfugiés français. Ce serait pour moi comme un prolongement.»

On peut ainsi noter le souci de Jean Moulin de s'assurer une succession, fût-elle virtuelle, et sa volonté

de préparer l'avenir de la société.

Le président Jean-Paul BREQUE a le regret de faire part du décès de :

Charles CARRAT, né le 18 janvier 1933 à Cagnac-sur-Garonne (31) où il est décédé le 16 janvier 2022 la veille de son quatre-vingt-neuvième anniversaire.

Appelé sous les drapeaux le 8 novembre 1953 il sert au 1er Régiment d'Infanterie tout d'abord en Allemagne puis à partir du mois d'août 1954 il est affecté en Tunisie jusqu'à son retour dans ses foyers le 1er mai 1955. Rappelé à l'activité le 24 août 1955 il est affecté en Algérie jusqu'au 12 décembre 1955. Animé d'un véritable esprit pacifiste il n'en a pas moins accompli son devoir de citoyen. Adhérent de notre association par amitié, il était agriculteur spécialiste de la race chevaline dont il a été longtemps une référence nationale. Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation.



Raymond COMBES, né le 31 décembre 1927 et est décédé le 13 décembre 2020. Gardien de la paix en fonction à la CRS 166 de Marseille puis à la CRS 57 de Carcassonne, il effectue 3 séjours en Algérie pour une durée de 8 mois et 22 jours. Affecté au Corps Urbain d'Albi, il fait valoir ses droits à la retraite le 1er janvier 1983. Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur

de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation.

Jean-Baptiste DE RUBIO, né le 1er octobre 1934 à Rio Salado (Algérie) il est décédé le 12 décembre 2021. Appelé sous les drapeaux en février 1954, il effectue 26 mois de service dans l'armée de terre en Algérie, puis intègre la Police Nationale et sert en Algérie à la Police aux Frontières du 1er mars 1959 au 1er juillet 1962. Il fait valoir ses droits à la retraite le 1er octobre 1989 en qualité de chef enquêteur au Commissariat de Toulouse. Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation.

Marcel GRANIER, à l'âge de 96 ans, né le 17 août 1925 à Villemur (Haute Garonne) il est décédé le 13 décembre 2021 à Colomiers (Haute Garonne). En 1943, requis pour partir en Allemagne au titre du STO, il choisit d'entrer dans la Police Nationale, dans les Groupes Mobiles de Réserve (GMR). Au printemps 1944, il rejoint le Corps Franc Pommiers et après la libération de Toulouse, est incorporé dans le 49^e Régiment d'Infanterie de la 1ère Armée française jusqu'en décembre 1944, puis réintègre la Police Nationale.

Officier de Paix, il effectue quatre séjours en Algérie de Juillet 1955 au 8 juillet 1962, puis il est détaché à l'Ambassade de France à Alger du 7 novembre 1962 au 31 août 1965.

Il termine sa carrière au Corps Urbain de Toulouse le 18 août 1982 en qualité de Commissaire Principal. Retraité, il s'implique forte-

ment dans le monde combattant, principalement au sein de notre association dont il sera longtemps vice-président de la section Midi Pyrénées, mais également au Conseil Départemental de la Résistance de la Haute Garonne, dont il sera successivement secrétaire général, vice-président et enfin président.

Il s'investit également au sein de sa commune en étant président de l'association «Que choisir» de Colomiers pendant quinze ans.

Il était chevalier de l'Ordre National du Mérite, titulaire de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, de la Croix du Combattant Volontaire 1939/1945, de la Médaille Commémorative des Opérations en AFN, du titre de Reconnaissance de la Nation, de la médaille d'honneur de la Police Française et de la médaille de la Jeunesse et des Sports.

Il laisse le souvenir d'un ami fidèle et d'un homme de bien.

L'association était représentée à ses obsèques par Elysée POMADA, trésorier Général et Paule PATTE, secrétaire.



Jacques **LAUDIGNON**, né le 6 avril 1934 à Bordeaux.



Il est décédé le 24 avril 2022 à Villeneuve sur Lot. Appelé sous les drapeaux, il sert comme matelot dans la >Marine Nationale du 20 octobre 1952 au 20 avril 1954. Il intègre

la Police Nationale le 28 août 1955 et est affecté en qualité de gardien de la paix le 26 novembre 1955 à la CRS 191 d'Alger. Le 1er juillet 1959, il est muté à la CRS 182 d'Agen qui deviendra la CRS 26 de Bon Encontre. Le 1er septembre 1965 il est affecté au Commissariat de Montmorency (95), puis à Versailles et à Bordeaux avant de rejoindre le Corps Urbain de Villeneuve sur Lot le 1er juin 1972. Il fait valoir ses droits à la retraite le 30 avril 1988 et se retire à Saint Sylvestre sur Lot.

Fidèle de l'Association, il était encore présent le 25 mars 2022 lors de la réunion départementale annuelle du Lot et Garonne. Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en AFN et du Titre de reconnaissance de la Nation.

L'association était représentée à ses obsèques par Viviane **BIEDERMANN**, déléguée départementale, son mari Jacques et Louis DEO, porte drapeau.

Marcelle **PETREQUIN**, décédée le 20 mars 2022 à Toulouse à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Elle était la veuve de notre compagnon et ami Roger PETREQUIN, ancien combattant de la seconde guerre mondiale. Dans les années quatre-vingt, à l'heure de la retraite, le couple s'était installé à Villeneuve Loubet dans les Alpes Maritimes, tout en restant adhérent de la section Midi Pyrénées. Très intégrée dans sa nouvelle commune, Marcelle PETREQUIN s'était particulièrement impliquée dans la vie locale, œuvrant en qualité de bénévole au Comité des fêtes, au Centre Communal d'Action Sociale et au Souvenir Français

Section Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques

Décoration

C'est avec grand plaisir que nous avons appris au J.O du 21 juin 2022, la nomination au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, à titre militaire, de notre collègue Rolland DAHAN, président interdépartemental.

Toutes nos félicitations.

Hommage à Marcel BARBARY 108 ans,

Le 22 janvier 2021 jour d'anniversaire de Marcel BARBARY 108 ans fut un grand jour pour sa famille, ses amis et amies, les autorités civiles et militaires et,

en particulier Maxime Leblond-Bourgeois qui prend le plus grand soin de Marcel depuis de nombreuses années. Le VIRUS «coronavirus» oblige, les visites sont limitées, Maxime a contourné l'obstacle, sur un grand format de carte postale des personnalités de la région nouvelle Aquitaine : Madame Fabienne BUCCIO, préfète de région Nouvelle Aquitaine, des Officiers supérieurs de l'Armée, des Commissaires, et Officiers de la Police nationale et ses amis et amies ont témoigné leur «sympathie, leur affection et, leur reconnaissance» à ce héros de la 2^e guerre mondiale.

Parcours de Marcel BARBARY. «Marcel est mobilisé en 1939, jeune militaire est envoyé sur la ligne Maginot, peu avant l'Armistice, il sera fait pri-

onnier et conduit en Allemagne, d'où, il s'évadera. Après avoir répondu à l'appel du Général de Gaulle, il ralliera la 1^{re} division Française Libre en



Tunisie. Marcel BARBARY participe à tous les coups de force de la division : les ultimes combats en Tunisie, la Libération de Rome, le débarquement à Fréjus ou encore Front de L'Est. Une bravoure mainte fois prouvée grâce à laquelle s'est vu remettre de nombreuses décorations telles que la Médaille militaire, la Croix de guerre avec palme, mais aussi celle d'Officier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur», (notamment la Croix du combattant volontaire de la Résistance, la médaille des Evadés, la médaille des services volontaires dans la France Libre et, la médaille d'internement). Durant 78 ans, il a porté le drapeau de la France Libre. Il est le plus vieux et le plus ancien porteur-drapeau de France.

Marcel BARBARY, est le Président d'Honneur des associations : AACRMI S/O et ANCGVM Gironde

Cérémonie le 11 mars 2022 à Bordeaux, journée nationale en Hommage aux victimes du terrorisme en présence des autorités civiles et militaires.

Le Président régional AACRMI Sud-ouest R. Dahan L'AACRMI et le porte-drapeau Leblond-Bourgeois sont aussi présents.

28 mars 2022, Hôtel de Police de Bordeaux.

Installation du Commissaire Général Emmanuel MORIN, Directeur départemental de la Sécurité Publique de la Gironde, en présence de madame BUCCIO Préfète de la région Nouvelle Aquitaine, de madame Céline BERTHON, Directrice Centrale de la Sécurité Publique

et de Patrick MAIRESSE, Directeur de la zone de défense et de Sécurité Sud-ouest2.

Le 62^e pèlerinage international militaires

Qui se déroulait à Lourdes qui réunissait 42 nations et plus de 10 000 pèlerins. Nos frères d'armes ukrainiens étaient mis à l'honneur. Bien évidemment une délégation de l'association était aussi présente (dont le patron est Saint Martin). Merci à monsieur Alain DARZACQ, délégué AACRMI des Landes pour les renseignements et photos.

La cérémonie du 9 mai s'est déroulée au commissariat de Bayonne

En présence de M. le Préfet, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et du drapeau de l'AACRMI porté par M.



KAUFFMANN, LEBLOND BOURGEOIS, DELAUNAY au pèlerinage international militaires à Lourdes

Gérard DI MEGLIO.

A cette occasion 28 policiers ont été distingués pour acte de courage sécurité intérieure, médaille d'honneur de la police et médaille de la jeunesse et des sports.

Monsieur le DDSP a évoqué le courage, l'abnégation et le sens du devoir, l'aide à la population malgré les outrages, les vio-

lences qu'ils subissent quasiment toutes les semaines dans le département des Pyrénées-Atlantiques dans le cadre de leur mission.

André PANOFF - Vice-Président départemental

Le président Rolland DAHAN a le regret de faire part du décès de :

Pierre CHOURROUT, né le 12 février 1928 à Aramits (64) décédé en novembre 2020 à Bidos (64). Il avait fait plusieurs séjours en Afrique du Nord et était titulaire de la Carte du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police. Il avait terminé sa carrière comme brigadier.

Claude GARRIGUES né le 06 décembre 1936 à Agen, décédé le 14 janvier à Mont-de-Marsan. Il avait fait son service militaire en Allemagne puis un séjour en Algérie. Il était titulaire de la Carte du Combattant, de la Croix du Combattant de l'Europe, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la médaille des anciens des Forces françaises, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police. Il avait terminé sa carrière en tant qu'Inspecteur Principal Honoraire en mars 1989.



De g. à dr., le porte-drapeau de l'AACRMI Sud-Ouest, LEBLOND-BOURGEOIS, madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Nouvelle Aquitaine, le Commissaire Général Emmanuel MORIN, directeur départemental de la Sécurité Publique de la Gironde,

Section Lot-et-Garonne rattachée à la section Midi-Pyrénées

Assemblée annuelle

des adhérents du Lot-et-Garonne, CRS 24 de Bon Rencontre, le vendredi 25 mars 2022, présidé par le président interdépartemental Midi-Pyrénées/Lot-et-Garonne

Le 25 mars 2022 à 10 h 30, s'est tenue dans la salle de réunion de la CRS 24 de Bon Rencontre, sous la présidence du président de la section «Midi-Pyrénées-Lot-et-Garonne» l'assemblée annuelle des adhérents du Lot et Garonne.

Cette assemblée annuelle qui a réuni plus de la moi-

tié des membres du département a été l'occasion pour le délégué André MOLINIER d'annoncer qu'il souhaitait abandonner ses fonctions en raison de son état de santé. Le relais a été passé à Viviane BIEDERMANN, fille du Brigadier Louis PEYBALE en fonction à la CRS 182 devenue par la suite CRS 24, tué en Algérie le 26 mars 1962.

Aucun autre point particulier n'étant soulevé, le président fait un rapide commentaire sur la situation de l'association, aux

niveaux local et national, et souligne la nécessité de continuer à participer dans toute la mesure du possible aux commémorations et cérémonies diverses afin que l'association continue à être connue et reconnue comme un acteur important du monde combattant.

A 11 h 15, la séance est levée et le président invite tous les participants à rejoindre dans la cour d'honneur de la compagnie, devant le monument érigé à la mémoire de Louis PEYBALE, les personnels de la compagnie mis en place



Jean-Paul BREQUE,
Viviane BIEDERMANN,
André MOLINIER

pour commémorer le soixantième anniversaire de sa mort.

Section Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges

De nombreuses cérémonies ont eu lieu à Nancy :

Dimanche 6 février

À 11 heures a eu lieu à NANCY devant la Préfec-

ture, la cérémonie en hommage au Préfet Claude ERIGNAC assassiné à AJACCIO le 6 février 1998, Préfet de Meurthe-et-Moselle de 1989 à 1993.

Une gerbe a été déposée

par M. Arnaud COCHET, Préfet de Meurthe-et-Moselle en présence des autorités civiles et militaires, de présidents d'associations patriotiques et de nombreux porte-drapeaux.

Le président de la section Jean-Pierre PESSON également président de l'UNADIF FNDIR 54 assurait les fonctions de maître de cérémonie.

Le 2 mars dernier a eu lieu à NANCY la commémoration des rafles des 2 et 5 mars 1943 à NANCY. 280 jeunes (nés entre 1920 et 1922) ont été convoqués à la Mairie de NANCY en vue d'un recensement. Il s'agissait en fait d'un STO déguisé. Dans l'attente de leur visite médicale, ces jeunes

se sont rassemblés dans diverses brasseries du centre de NANCY où les nazis les ont encerclés et conduits à la maison d'arrêt Charles III.

Dans les jours qui ont suivi, ils ont été conduits au camp d'ECROUVES puis à ROYALLIEU d'où ils sont partis pour les camps de la mort, notamment Mauthausen et Sachsenhausen. Notre ami René RHEIN (100 ans le 1er juillet prochain) est le dernier survivant de ces rafles. De nombreux élèves de collèges et lycées de NANCY se sont recueillis devant les lieux d'arrestation de leurs aînés et ont écouté les explications des guides associatifs.

Puis une gerbe unique a été déposée en fin de mati-



née par les autorités civiles devant une plaque apposée à la fin de la guerre par la FNDIR locale.

Le même soir a eu lieu à l'Hôtel de ville de NANCY une conférence sur les différentes rafles opérées à NANCY par les nazis en 1943 et l'histoire de la prison Charles III où ont séjourné de nombreux déportés. 2 historiens et 2 présidents d'associations se sont succédé à la tribune pour détailler l'ouvrage "Nancy pendant l'occupation - une prison et des rafles oubliées ?" établi par un groupe de travail très documenté.

Compte-rendu de l'assemblée générale

Le Conseil d'Administration de la section interdépartementale de l'ACCRMI -Est s'est réuni le vendredi 8 avril 2022 à 10h30 à la CRS 39 de Jarville-la-Malgrange.

14 membres sont présents ainsi qu'une invitée, Blandine MOREL qui véhicule notre porte drapeau Jocelyn LAMIELLE et son emblème.

Jean-Paul BACHET, Président National souffrant n'a pu se joindre à nous. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Après le mot de bienvenue du Président Jean-Pierre PESSON et la minute de silence aux membres dé-

cedés depuis la dernière assemblée générale, la parole est donnée au Secrétaire Alain VALETTE qui donne lecture du rapport moral de l'année 2021.

Mis au vote, ce rapport d'activité est voté à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Elisabeth PESSON, Trésorière Adjointe de l'Association qui donne communication du rapport financier.

(Les comptes ont préalablement été communiqués au Trésorier Jean BOSCHETTI ainsi qu'aux contrôleurs aux comptes).

Willy ECKERT et René LANG confirment la bonne tenue des comptes et documents y afférents.

Mis au vote, ce rapport financier est adopté à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Christophe ROYE qui a représenté notre section au congrès national de Toulouse.

Il nous présente sur écran un power point relatant les 5 jours du congrès. Il s'agit d'un reportage très intéressant sur les travaux et les visites liées au congrès.

Le Président communique quelques informations relatives au national, notamment le compte rendu du conseil d'administration du 22 février à Paris.

Le congrès national 2022 sera lorrain et aura lieu du 2 au 8 octobre prochain à

l'Abbaye des Prémontrés à PONT à MOUSSON. Il sera organisé par notre section et celle de Metz présidée par Guy BON. Lundi 3 et jeudi 6 Nancy, mardi 4 et vendredi 7 Metz, mercredi 5 Verdun.

Le détail du congrès sera communiqué aux membres intéressés en temps utile. Après quelques échanges



dans un tour de table, le Président clôt la séance à 12 heures.

En marge de ce Conseil d'Administration faisant office d'Assemblée Générale et en l'absence des cadres de la CRS en déplacement, Jean-Pierre MEYER a officiellement remis au secrétaire du Commandant, une importante collection d'insignes de nombreuses CRS de métropole et d'Algérie sous tableau vitré, destinées au musée de la CRS 39.

Merci à Jean-Pierre pour ce beau geste fortement symbolique et généreux.

Samedi 23 avril

A eu lieu un dépôt de gerbe en mémoire de Gabriel MOUILLERON, grand Résistant nancéien fusillé par les nazis le 9 mai 1944 à hauteur d'un pont portant le nom de "pont des fusillés". Présence de nombreuses personnalités départementales et municipales.

Mardi 17 mai à 11 h a eu lieu à NANCY

La célébration de la journée des policiers morts pour la France lors de la 2^e guerre mondiale.

Cérémonie présidée par monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle en présence des autorités de Police, de la Métropole et du Conseil Départemental

sur l'Esplanade du Souvenir Français.

Le Président des anciens combattants du Ministère de l'Intérieur Jean-Pierre PESSON a procédé à l'appel des noms de policiers morts pour la France puis a déposé une gerbe, accompagné du Secrétaire de l'Association interdépartementale Alain VALETTE et de Christophe ROYE membre du Conseil d'Administration. De nombreux policiers ont été décorés à cette occasion de la médaille d'honneur de la Police Nationale et de la médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement.

Cette cérémonie a été suivie d'une réception à la Préfecture où Monsieur le Préfet a fait l'éloge des 7 policiers Justes parmi les Nations qui ont permis de sauver de nombreux juifs prévenus durant la nuit de la rafle qui devait avoir lieu le lendemain.



Dimanche 22 mai

À 15 h, la remise des prix aux lauréats du concours de la résistance et de la déportation de Meurthe et Moselle a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Nancy en présence de Monsieur le Préfet de M et M Arnaud COCHET, de Mathieu KLEIN Maire de NANCY et Président de la Métropole, du Colonel Alexandre RICHARD Commandant la Base Aérienne de NANCY-OCHEY, de Chaynesse KHIROUNI Présidente du Conseil Départemental et de Philippe LUSCAN Adjoint au directeur des Services Académiques de l'Education Nationale.

A leurs côtés, sur l'estrade, André COLLARD ancien résistant de NANCY (FFI région C) médaille d'Or de la ville de Nancy, âge de bientôt 106 ans. 350 personnes étaient présentes à cette cérémonie

Nationale puis a passé la parole au maire de Nancy, Président cette année de la cérémonie en elle-même.

Il a évoqué Samuel PATY, objet de la promotion 2022 du CNRD de Meurthe et Moselle.

60 prix individuels et 5 prix collectifs ont été remis aux 109 lauréats représentants 18 établissements du département.

Les chants Nuit et Brouillard, chant des Marais et chant des partisans ont clôturé les 4 catégories, la Marseillaise constituant le final de cette fête dédiée aux élèves qui travaillent sur le devoir de mémoire. Mercredi 25 mai a eu lieu le voyage de récompense aux lauréats du concours national de la résistance et de la déportation de Meurthe et Moselle le Mémorial Alsace-Moselle de SCHIRMECK.

Le repas de midi a été

pris à la Cité scolaire de la Bruche à Schirmeck et l'après-midi a été consacré au camp de concentration du Struthof.

A Nancy, comme dans la grande majorité des communes de France, les mois de mars, avril et mai ont été l'occasion de commémorer la journée nationale du terrorisme, le 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, la journée nationale de la Déportation, la fête de Jeanne d'Arc, le 77^e anniversaire de la Capitulation de l'Allemagne nazie et la journée nationale de la Résistance. Evidemment à chacune de ces cérémonies notre section était présente.

Le président Jean-Pierre PESSON a le regret de faire part du décès de :

Roland BELLO survenu le 16 mars dans sa 92^e année. Il était né le 19 novembre 1930 à Norroy-les-Pont-à-Mousson (54). Il a été sous brigadier au commissariat local et était domicilié à Norroy-les-Pont-à-Mousson. Il était ancien combattant AFN. Les obsèques ont eu lieu en présence de membres de l'association le lundi 21 mars à 14 h à l'église de Norroy suivies de l'inhumation au cime-

tière communal.

Ernest BURGMANN né le 31 janvier 1938, décédé le 24 janvier. Il a été inhumé ce jour 31 janvier, dans la plus stricte intimité, le jour de ses 84 ans.



Nénesse est né le 31 janvier 1938 à Strasbourg, en 1961 il entre à la CRS 72 comme gardien de la paix, passe par la CRS 204 puis 38 et 37 où il passe le concours d'OPA, c'est à ce grade qu'il arrive en 1966 à Nancy. Il est promu O.P. en 1971 et va prendre son galon à Gentilly avant de revenir à Nancy en 1975 avec le grade d'inspecteur principal. Il est promu inspecteur divisionnaire en 1977 et chef inspecteur divisionnaire en 1987.

Il a pris sa retraite le 1er mai 1989. Pour les séjours qu'il avait fait en Algérie et Maroc, du 1^{er} mars 1958 au 16 juin 1960, il était titulaire de la Carte du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille Commémorative.



haute en couleur, en présence des parlementaires, des élus du département, du Directeur de l'ONAC/VG, des Présidents d'associations patriotiques et de 10 porte-drapeaux.

Le Président du Comité d'Organisation Jean-Pierre PESSON a ouvert cette distribution des prix par des remerciements de tous ordres, notamment à l'Education



Section Moselle

Yves HUCK, Administrateur de notre section Départementale a été décoré par son Président Guy BON de l'Ordre National du Mérite. Une cérémonie en son honneur, en présence de plusieurs de ses amis, a été organisée à la Salle des Fêtes de Pange en Moselle.

Yves HUCK, Ancien Chef de Corps, des Sapeurs-Pompiers est né le 14 décembre 1939 à Metz. Après un engagement en 1957 dans la Marine Nationale, il effectue plusieurs missions sur porte-avions et sous-marin, en qualité

de plongeur et mécanicien.

Il poursuit ses fonctions dans l'humanitaire et se rend : à Mexico tremblement de Terre en 1985, au Kosovo en juillet et Août 1989, en Iran en décembre 2003 et janvier 2004, en Thaïlande en janvier 2005, au Pakistan en octobre 2005, à Haïti en janvier et février 2010

Il est titulaire de la Croix du Combattant, de plusieurs médailles pour acte de courage et de dévouement, de la médaille de la



Jeunesse et des sports et de la médaille «Or» des Sapeurs-Pompiers et Moniteur en plongée aquatique.

Au-delà de son remarquable parcours professionnel dans lequel se sont illustrés bien des qualités il faut saluer son itinéraire personnel et son sens à

l'expression «qualité humaine».

Avant d'en terminer gardons à l'esprit ces mots de Claude Lévi-Strauss *«L'Humanisme bien ordonné ne commence pas par soi-même mais place le monde avant la vie, la vie avant l'homme, le respect de l'autre avant l'amour-propre.»*

Sections

Paris - ISOLES et FACRPP

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des sections «Paris - Isolés» et «Fédération des Anciens Combattants et Résistants de la Préfecture de Police», du 22 mars 2022

Ce mardi 22 mars 2022, confortablement installés dans les fauteuils des gradins d'une vaste salle de conférences mise à disposition dans l'Espace Intérieure, les adhérents de l'A.A.C.R.M.I Paris-Isolés et de la Préfecture de Police assistent à l'assemblée générale qui débute :

En l'absence remarquée du président national, Jean-Paul BACHET, empê-

ché pour raison de santé, Sylvie JALIBERT, sa collaboratrice donne la parole à Jean-Pierre BELLIFA, président national délégué honoraire qui déclare ouverte la séance.

Une fois évoqué le problème de la Covid qui a eu pour cause de séparer les adhérents enfin réunis ce jour, il est demandé d'observer une minute de silence à la mémoire de nos collègues policiers, gendarmes et militaires, pompiers et membres de la Croix rouge.

Des applaudissements viennent ponctuer les vœux de prompt rétablissement à l'adresse de notre président Jean-Paul BACHET dont lecture d'une lettre adressée à l'assemblée est lue par

Christian BOMY, trésorier de la section F.A.C.R.P.P :

«Je vous demande à nouveau d'excuser mon absence aujourd'hui au milieu de vous. Vous vous doutez combien je le regrette énormément.

Les années 2020 et 2021 ont été pour nous à titre personnel comme pour nos associations une période bien éprouvante tant sur le plan psychologique que physique mais nous avons tenté pour le mieux de nous adapter et réagir. Bien sûr nous n'avons pu réunir nos assemblées générales de section, comme d'ailleurs la quasi-totalité de nos sections sur le territoire, mais heureusement nous avons pu tenir notre Congrès National à Toulouse en septembre der-

nier. Nous adapter, c'est à dire que Sylvie a dû faire encore plus de télétravail notamment quand l'immeuble de la rue Blanche était fermé mais aussi et encore plus que de coutume prendre des nouvelles des uns et des autres par téléphone.

Nos deux sections comme d'ailleurs l'AACRMI et l'ensemble des associations amies ont évidemment perdu un certain nombre d'adhérents mais ont vu également arriver de nouvelles recrues.

Toutes mes félicitations à ceux d'entre vous qui ont incité leurs amis à nous rejoindre et bienvenue à ceux qui participent à cette réunion pour la première fois.

En février dernier, j'ai saisi

à nouveau le Ministre de l'Intérieur de la situation des policiers ayant été envoyé en Algérie dont la situation n'est toujours pas résolue positivement. Les travaux de nos anciens présidents Guy DENIS Noël RAVIER et de notre secrétaire général Jean Michel BENQUET ont été bien évidemment la base de ce rapport au Ministre. Aujourd'hui pas de réponse ni même un accusé de réception.

Vous jugerez par vous-même de l'indifférence de nos autorités vis à vis de nos collègues

Comme de coutume vous avez observé quelques instants de silence mais je voudrais revenir sur le décès de deux de nos adhérents "historiques".

D'abord Robert PINAUD décédé en août 2021. Des obsèques émouvantes puisque réunissant le père et la fille décédés à quelques jours d'intervalle en présence de leur famille dont la petite fille de Robert fille de la défunte et maire du village. Notre drapeau était porté par Jean-Jacques Marchand et je l'accompagnais ainsi que notre ami Christian SONRIER, Président de l'Association des Hauts Fonctionnaires de la Police Nationale et une délégation des CRS (R. Pinaud a été Chef du Service Central des CRS).

Puis Lucien FLECHER, un fidèle de l'AACRMI. D'un caractère un peu bourru, il avait le cœur sur la main. Très impliqué dans la défense des droits des Anciens Combattants il était engagé dans de nombreuses activités associatives notamment sportives. C'est accompagné du drapeau de l'AACRMI, que j'ai participé aux obsèques ainsi qu'une délégation de l'Union Nationale des Retraités de la Police.

Dans un autre domaine



Assemblée Générale dans l'amphithéâtre d'Intérieure

nous n'avons malheureusement pas pu assurer les activités amicales que nous avions prévu mais Sylvie vous donnera des précisions sur les projets en cours et vous demandera de faire part de vos souhaits.

Pour terminer je voudrais à nouveau et publiquement remercier Sylvie pour le temps qu'elle donne pour le travail assidu qu'elle effectue au bénéfice de l'Association et de nous tous sans oublier, dans l'ombre Hervé et Marielle.

Enfin un merci ENORME à ceux qui avec le drapeau représentent notre Association lors des Cérémonies Patriotiques (Ravivage de la Flamme, Mont Valérien, Invalides, etc.....)

Je veux citer Jean-Jacques MARCHAND, Christiane DOMART et Michel ECAROT sans oublier Michel LECOMTE qui dans sa "bulle" à l'hôpital pense souvent à vous ainsi que nos amis Lucien RUCHET (ACPNSI), Philippe LEVE (Amicale du Train), Serge MIRVAUX (Officier de l'Armée de l'Air)

Ces remerciements s'adressent également et bien naturellement à nos

deux commissaires à la Flamme Elisabeth PICOT et Philippe REGNIER.

Merci à tous. Je vous souhaite de passer une très belle journée de rencontre et d'amitié».

Christian BOMY présente ensuite le rapport comptable qui est à la disposition sur demande auprès de l'AACRMI.

Sylvie JALIBERT fait part du projet des loisirs proposés aux adhérents :

Vendredi 08 avril 2022 : places limitées à 22 par session.

10h : Visite de l'Académie Nationale de médecine, 16 rue Bonaparte, 75006 PARIS

Repas dans un restaurant historique de Paris.

14h30 : Visite commentée du Musée d'Histoire de la Médecine, par Jean-Jacques MARCHAND, 12 rue de l'Ecole de médecine, 75006 PARIS

Samedi 07 mai 18h : 18h00 Ravivage de la Flamme par l'AACRMI. (Rendez-vous au Musoir)

Date retenue depuis 1953, de la commémoration des policiers morts pour la

France

2^e quinzaine d'août 2022 : Cérémonies de la Libération de Paris (Préfecture de Police, cimetière de Passy, château de Vincennes, Arc de triomphe). Les invitations sont envoyées par la Préfecture de Police à partir d'une liste très restrictive, donc réservées aux adhérents à jour. Une liste spécifique pour les porteurs de drapeaux est établie.

Du dimanche 2 octobre au samedi 8 octobre 2022 : Congrès national à Pont-à-Mousson – Visite de Nancy, Metz, Verdun ...

30 octobre au 1^{er} novembre : Participation au relais de la Flamme sacrée de Paris à Verdun.

Décembre : Visites des marchés de Noël en Alsace (Colmar, Eguisheim (plus beau village de France), Kaysersberg et Riquewihr)

A venir sans date précise pour le moment :

Journée Parisienne :

Matin visite de l'église serbe rue Simplon suivi du repas serbe dans un restaurant typique.

Balade dans le Montmartre particulier ...

Visite commentée du Musée des trains du front de la



Remise de médailles en présence de **Thierry COUREAULT**, président de la S.E.A.B à **M^{me} HENOUX**, **M^{me} PICOT**, **M. BELLIFA**

guerre 14/18 à **Gre-sur-Loing**, avec une balade en train en pleine nature dans la forêt de Fontainebleau suivies d'un repas avec animations.

Jean-Pierre BELLIFA évoque les cérémonies qui se sont déroulées à l'Arc de Triomphe et certains avatars qu'il dénonce.

Il signale que la Commission des Pensions des Anciens Combattants s'est réunie et représentée auprès des autorités constituées avec pour résultat un

indice du point passé de 14,07 € à... 15,05 € !

Il déplore que nombre de dossiers déposés n'aient pas été traités, de même que l'obtention demandée de décerner la Médaille Militaire aux policiers soit demeurée sans suite.

Les souhaits concernant les pensions, notamment celles des veuves de guerre demeurent un vœu pieux.

Ensuite plusieurs présidents de diverses associations qui ont rejoint l'AACR-

MI viennent témoigner de leur activité.

L'on retiendra que la Société d'Encouragement au bien commémorera l'anniversaire de sa création en 1862 pour un office solennel en l'église de la Madeleine le samedi 30 avril 2022.

Applaudissements.

Sylvie JALIBERT sollicite le président de cette association Thierry COURREAULT de remettre la médaille de bronze de-

mandé par Jean-Paul BACHET, président de l'AA-CRMI et offerte par notre association à :

- Anne-Marie HENOUX, secrétaire pendant de longues années de la F.A.C.R.P.P

- Elisabeth PICOT, Commissaire à la Flamme

- Jean-Pierre BELLIFA, Président national délégué honoraire

- Jeannette MILLOT absente pour raison de santé)

Pour leur œuvre sociale (applaudissements).

Clôture de la séance à 12h10.

Point d'orgue de la matinée, coiffée de la casquette d'amphitryon, Sylvie JALIBERT conduit cette «troupe choisie» à l'enseigne de la «Bourgogne sud» pour un repas gastronomique dans une amicale et chaleureuse ambiance où un toast a été porté à la santé de notre président.

Il est à noter que les applaudissements nourris et spontanés qui ont ponctué cette session, témoignent de l'attention et l'enthousiasme des participants.

Jean-Jacques MARCHAND, secrétaire de la section de Paris

Rappel

Cette assemblée générale de la section Paris – Isolés est l'occasion de rappeler, et pour les remercier de leur fidélité, que nombreux sont les adhérents des sections qui ont dû

mettre fin à leur activité ; qui participent d'une manière ou d'une autre à la vie de notre association.

Gérés par la section de Paris – Isolés, beaucoup ont à cœur de participer soit par

leur présence effective, soit par l'envoi de pouvoir, aux réunions statutaires.

Pour rappel ci-après, la liste des sections rattachées à celle-dite paris – Isolés :

Aisne, Ardennes, Aube,

Bouches-du-Rhône, Charente(s), Côtes d'Armor, Eure, Finistère, Loiret, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, Mayenne, Nord, Oise, Hautes-Pyrénées, Somme, Vienne, Haute-Vienne.

Section

Paris - isolés

J'ai le regret de vous faire part de la disparition de plusieurs de nos collègues :

Henri **CHAPELLIER**, né le 08 juin 1930 à Vendevre/Barse (10) décédé le 16 novembre 2021. Ancien adhérent de la section Aube qui avait rejoint les « Isolés » à la dissolution de la section Aube. Il avait pris sa retraite le 08 juin 1985 au grade de Brigadier-Chef. Il avait fait plusieurs séjours en Afrique du Nord et était titulaire de la Carte du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la médaille pour acte de courage et de dévouement et de la Médaille d'Honneur de la Police.

Jean-François **CONORTON** né le 08 mai 1926 à Toulouse, décédé à Longjumeau le 14 avril 2022. Docteur en droit, il embrassera la carrière policière et sera affecté en 1954 en Algérie (Oran, Arris, Batna). Dès son arrivée en métropole en 1960, il sera affecté à la Direction Centrale des Renseignements Généraux en postes territoriaux puis à la Direction Centrale et à l'Administration Centrale où il accédera à l'emploi d'Inspecteur Général de la Police Nationale, Directeur des Services des Affaires



Administratives des Renseignements Généraux.

Cette arrière remarquée a été ponctuée par l'attribution de nombreuses décorations : Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite, Chevalier des Palmes Académiques, Médaille d'Honneur de la Police, Médaille pour acte de courage et de dévouement alors qu'à titre militaire, il était titulaire de la Croix de la Valeur Militaire (4 citations) et du Titre de Reconnaissance de la Nation (Algérie).

Maurice **FLEURY** né le 13 août 1930 à Courcelles (Territoire de Belfort) décédé le 28 décembre 2021. Il avait terminé sa carrière comme Commissaire de police, chef du bureau de l'administration au service central des CRS. Il avait fait un séjour à Tunis du mois d'octobre 1954 au mois de décembre 1955. Chevalier de l'Ordre National du Mérite, il était aussi titulaire de la Croix du combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative, de la médaille Jeunesse et sports et de la Médaille d'Honneur de la Police.

Ambroise **LE GALL** né le 30 octobre 1921 à Rosporden décédé dans cette même ville le 31 août 2020 à l'âge de 98 ans. Il avait rejoint la section des « Isolés » à la dissolution de la section départementale du Finistère. Il avait terminé sa carrière au grade d'Inspecteur Divisionnaire Honoraire. Chevalier dans l'ordre de la National du Mérite il était aussi titulaire de la Carte du Combattant,

du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police.

Charles **MACLOUD** né le 21 avril 1929 à Longeville-sur-la-Laines (52) décédé le 13 décembre 2021 à Saint-Dizier. Ancien adhérent de la section Aube, il avait rejoint la section des « Isolés » lors de la dissolution de sa section départementale. Il avait terminé sa carrière le 21 avril 1984 au grade de sous-brigadier à l'Hôtel de Police de Troyes. Il avait fait 2 séjours en Afrique du Nord avec la CRS de Reims puis avec la CRS de Troyes. Il était titulaire de la Carte du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police.

Marcel **MORIN**, le 11 avril dernier. Les obsèques ont eu lieu le vendredi 22 avril, à 11 h, en l'église Saint-Augustin, de La Grande Motte.

Autour du drapeau de l'AACRMI, porté par le vice-président interdépartemental Henri SABATIER, étaient présents les dra-



peaux locaux de la Légion d'Honneur, de l'UNC et de la FNACA ainsi que le vice-président national Francis SZWEC.

Entourant la famille, de grands noms du monde policier étaient venus rendre un dernier hommage à leur ami dont l'ex-directrice centrale de la police judiciaire Martine MONTEIL et le patron de la police judiciaire de Marseille Eric ARELLA.

Marcel MORIN est entré à la préfecture de police de Paris en 1957 comme commissaire.



D'abord affecté à la brigade de voie publique de la police judiciaire parisienne, puis adjoint du chef de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), chef de la onzième et ensuite de la sixième brigade territoriale, il se spécialise à partir de 1971 dans la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Il est chargé, en juillet 1971, par le ministre de l'Intérieur de l'époque Raymond Marcellin, de

s'attaquer à la "French connection", puis prend, en 1975, la tête de la première brigade territoriale de la PJ parisienne avant d'être nommé, en 1981, chef de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP). Il occupe ce poste jusqu'en mars 1984, date à laquelle il est nommé chef de la brigade criminelle, pour peu de temps, puisqu'il est nommé sous-directeur de la police judiciaire parisienne en juillet 1985.

En janvier 1987, il est nommé préfet de police pour la Corse-du-Sud et la Haute-Corse puis au même poste dans les Bouches-du-Rhône de 1988 à 1990.

Préfet en congé spécial, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 26 mars 1995.

Il est l'auteur de La Planète blanche (Tsuru Editions, 1990).

André **VERDIER** né le 10 septembre 1934 à Rodez

dans l'Aveyron, décédé le 23 juin 2020 à Limoges. C'était un ancien de la section de la Vienne, qui avait rejoint les « Isolés » au décès du président de section. Il avait pris sa retraite le 05 août 1985 au grade de sous-brigadier. Il avait fait plusieurs séjours en Algérie et était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille d'Honneur de la Police.

Section Pas-de-Calais

Le président de section Alain ANFRAY accompagné du porte-drapeau Laurent LEVEL continuent à faire vivre la section par leurs présences aux cérémonies à l'hôtel de Police, une réunion-repas qui a

réuni six adhérents au mois de novembre dernier. Le Flambeau est maintenu !

Le président Alain ANFRAY a le regret de faire part du décès de :

Joël **DEMAGNY**, survenu le 20 avril 2022 dans sa soixante-dixième année, au

grade de brigadier major honoraire. Président de l'UNRP d'Arras, Joël était aussi adhérent de notre association depuis de nombreuses années. Il laisse le souvenir d'un homme très dévoué à la cause amicaliste.

Section Rhône, Ain, Savoie(s), Isère

Le président Jean-Claude BORDES a le regret de faire part du décès de :

Maurice **BEAUDET** né le 02 mai 1931 à Montmerle-sur-Saône (01), décédé le 23 janvier 2022. Il avait fait son service militaire au 132^e Régiment du train à Casablanca au Maroc, de novembre 1952 au 1^{er} avril 1954. Puis il avait fait 2 séjours en Afrique du nord de 1955 à 1956 et de 1957 à 1962. Il était titulaire de la Carte du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille

Commemorative et de la Médaille d'Honneur de la Police. Il avait terminé sa carrière le 03 mai 1986 au grade d'officier de paix à Lyon.

Mauricette **PELLET** née Margueron née le 05 juin 1933 à Chalamont (01), décédée le 19 janvier 2022 à Meximieux (01).

80^e anniversaire de la création de l'École Nationale supérieure de Police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Le 20 mai 2022, l'association des Hauts Fonction-

naires de la Police Nationale a organisé à l'ENSP, une journée de commémoration du 80^e anniversaire de la création de ce prestigieux établissement. Notre association était présente à la cérémonie de dépôt de gerbes à la mémoire de Commissaires de Police morts pour la France. Il est important de signaler que Michel HACQ est avec Léon THEUS, un des fondateurs de notre association



(adhérent n°16), a été le Directeur de l'ENSP avant d'être nommé Conseiller d'Etat. La 45^{ème} promotion de Commissaires de Police et une salle de l'établissement portent son nom.

Section Seine-Maritime

Cérémonie

Le vendredi 6 mai 2022, s'est déroulée la cérémonie du souvenir dans la cour d'honneur de la T.C.A.R (Transports en Commun de l'Agglomération Rouennaise) à Rouen, à la mémoire des conducteurs de bus morts en service durant la seconde guerre mondiale.

Au cours de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités municipales, des personnalités et de nombreux porte-drapeaux. Jean-Marie DESMEDT, brigadier-major de police en retraite, porte-drapeau était décoré de la médaille d'honneur de porte-drapeau avec étoile argentée en récompense de ses dix années de fidélité et de dévouement dans ses fonctions, par madame Brigitte BRIERE, Lieutenant-Colonel de la réserve citoyenne.



Jean-Marie, vice-président national, président-adjoint départemental et porte-drapeau, est le digne représentant de l'association en participant régulièrement aux cérémonies commémoratives et patriotiques de l'agglomération rouennaise.

Assemblée générale

Le mercredi 11 Mai, la section départementale tenait son assemblée générale dans les locaux de la CRS 32, parc de la Hève à Sainte-Adresse.

Jean DUSSUTOUR, président départemental absent pour raisons de santé, c'est Stéphane RICQUIER, président adjoint qui accueillait les quatorze adhérents. Absents excusés le président national Jean-Paul BACHET suite à une hospitalisation et le président régional de Basse-Normandie André LEBRASSEUR pour cause de déménagement, c'est Jean-Marie DESMEDT, vice-président national qui représentait le bureau national.

Stéphane RICQUIER faisait lecture du rapport moral en précisant qu'il y avait lieu de procéder à l'élection et au renouvellement des membres du bureau. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale pouvait valablement délibérer et procéder au vote à main levée. Jules HOURDEAU, doyen de l'assistance assisté de Pol CHEMIN était désigné président du bureau de vote. Henri LUTZ, porte-drapeau était élu à l'unanimité président départemental.

Trésorier dans l'ancien bureau, Henri faisait lec-

ture des bilans financiers contrôlés par les commissaires aux comptes, approuvés à l'unanimité. Stéphane RICQUIER félicitait Henri et le remerciait pour le sérieux de la tenue de la comptabilité, applaudissements de l'assistance. Le président-adjoint nommait les onze adhérents et veuves décédés depuis notre dernière assemblée générale et demandait d'observer une minute de silence. Avec les radiations pour non-paiement, l'effectif de la section est de soixante membres.

Le président adjoint mentionnait qu'il rédige chaque début d'année une lettre-mémoire avec photos, fidélisant ainsi les adhérents de la section. Il ajoutait que la composition du nouveau bureau sera transmise à la Sous-Préfecture du Havre où les statuts sont enregistrés. Philippe ROCREE, adhérent, administrateur national de l'UNRP et Jean-Pierre DUCOUERJOLY, retraité de la Gendarmerie Nationale, président de la section Le Havre Seine métropole de la Fédération Nationale des porte-drapeaux de la section de France prenaient la parole. Le président-adjoint mentionnait que les quatre porte-drapeaux de la section départementale : Jean-Marie DESMEDT, Henri

LUTZ, Marc VIGOUROUX et André TESSON participent avec fidélité et dévouement aux cérémonies commémoratives et patriotiques qui se déroulent dans les agglomérations Rouennaise et Havraise.

Nos camarades méritent notre reconnaissance, applaudissements de l'assistance.

A l'issue de l'assemblée générale, le Commandant Divisionnaire Stéphane SIMON, Commandant des CRS n°32, prenait la parole pour féliciter le président Henri LUTZ en mentionnant que les membres de l'association sont les bienvenus dans l'enceinte de son Unité.

La composition du nouveau bureau élu :

Président d'honneur,
Jean DUSSUTOUR
Président départemental
et porte-drapeau :
Henri LUTZ

Présidents adjoints :
Jean-Marie DESMEDT,
porte-drapeau (Rouen),
Stéphane RICQUIER,
trésorier-adjoint,
secrétaire-adjoint
(Le Havre)

Trésorière,
déléguée aux veuves :
Mme Eliane JACQUOT

Secrétaire départemental :
Jean-Claude RIOU



Le Commandant Divisionnaire Stéphane SIMON, commandant la CRS n°32, entouré de Henri LUTZ, président départemental et des membres du bureau



Le bureau départemental et les membres du bureau AACRMI/UNRP/UNC/Amicale

Administrateurs :
André TESSON
(porte-drapeau),
Marc VIGOUROUX
(porte-drapeau),
André LECLERCQ
et Camille STALIN.

Membres d'honneur :
Henri CATROS,
Henriette POLER
et Pierre VAN RISSEGHEN

Le bureau de section a le regret de faire part du décès de :

Pierre **LE CREURER**, né le 02 février 1931 à Grâces (22), décédé le 03 janvier à Bolbec (76) dans sa 91ème année. Il effectue son service militaire du 15/04/1951 au 15/10/1952 successivement à la Base aérienne 1/104 au Bourget et 1/160 à Ouakam au Sénégal. Après le stage de police à Sens (89), le 1er août 1960, il est affecté à la CRS n°32 basé au parc de

la Hève à Sainte-Adresse près du Havre. Avec son unité, il effectue trois déplacements en Algérie. Le 10 décembre 1960, au cours d'une mission de maintien de l'ordre à Alger, dans la venelle dite de « l'espoir », il est grièvement blessé par des éclats de grenade. Il est transporté à l'hôpital Maillot puis rapatrié sanitaire le 12 décembre 1960 avec son unité qui compte 51 blessés parmi ses membres. Le 27 juin 1962, il est muté à la CRS n°194 à Rennes, puis à la CRS n°112 à Saint-Brieuc (22), puis au corps urbain de Fécamp, de Lillebonne et de Bolbec (76) où il est admis à faire valoir ses droits à la retraite le 02 février 1986 avec le grade de lieutenant de police. Le 09 janvier 2004 dans la cour d'honneur de la CRS n°32, unité placée sous l'autorité du Commandant Patrick GARAUD, il avait été dé-

coré de la Croix du Commandant d'Afrique du Nord aux côtés de quatre de ses camarades, en présence des personnalités civiles et militaires. Pierre était aussi titulaire du diplôme pour acte de courage et de dévouement « médaille de bronze », du diplôme de la Médaille Commémorative, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille d'Honneur de la Police. Ses obsèques civiles se sont déroulées le 17 janvier 2022 dans l'intimité familiale.



Yves **TREVISAN**, né le 14 décembre 1931 à Bohain-en-Vermandois (02), décédé le 29 décembre 2021 dans sa 91ème année. Engagé volontaire, il sert au 15ème Régiment d'Artillerie blindé à la Fère dans l'Aisne du 04 septembre 1951 au 04 septembre 1953. Après le stage de police à Sens (89), il est affecté à la CRS n°32 à Sainte-Adresse (76). Avec son unité, il effectue trois déplacements de maintien de l'ordre en Algérie. Sur sa demande, il est muté à l'Hôtel de Police au Havre où il est admis à faire valoir ses droits à la retraite le 14 décembre 1986 avec le grade de sous-brigadier. Yves était titulaire de la Carte du Combattant d'Afrique du Nord, du diplôme de la Médaille Commémorative avec agrafe Algérie, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille d'Honneur de la Police. Le 08 octobre 2021, notre camarade avait eu le malheur de perdre son épouse Suzanne. Ses obsèques se sont déroulées dans l'intimité familiale.



Section Yonne, Nièvre

Le président
Maurice BARNIER
a le regret de faire

part du décès de :
Françoise **LENOBLE** née le
30 septembre 1927 à Maz-

ze (Italie), décédée le 09
décembre 2021 à Joigny. Le
président et une délégation

représentaient la section à
ses obsèques le mercredi
15 décembre à Joigny.

Cérémonie de Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe en hommage aux policiers morts pour la France



Dépôt de gerbe du Directeur Général de la Police Nationale par Monsieur Jérôme LEONNET

07 mai 2022



Transmission de la Flamme au Relais Sacré



La musique de la Police Nationale



Dépôt de fleurs par des jeunes Marlysiens